

MRC DE BEAUCE-SARTIGAN

CARACTÉRISATION DES COMMUNAUTÉS LOCALES DE CHAUDIÈRE-APPALACHES 2016-2017

« Connaître et mobiliser pour mieux intervenir »

Recueil de données sociodémographiques, économiques
et de l'indice de défavorisation matérielle et sociale



Direction de santé publique, 2017

Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches, 2016-2017 : « *Connaître et mobiliser pour mieux intervenir* », Recueil de données sociodémographiques, économiques et de l'indice de défavorisation matérielle et sociale, MRC de Beauce-Sartigan, est une production du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches :

363, route Cameron
Sainte-Marie (Québec) G6E 3E2
Téléphone : 418 386-3363

Le présent document est disponible sur le site Internet du CISSS de Chaudière-Appalaches à l'adresse suivante : www.ciass-ca.gouv.qc.ca.

Lorsque le contexte l'exige, le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Toute reproduction partielle de ce document est autorisée et conditionnelle à la mention de la source.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

© Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2017

Mise en contexte

En 2009, la Direction de santé publique de Chaudière-Appalaches publiait les portraits de la « Caractérisation des communautés locales » pour chacun des territoires de la région. Les recueils publiés en 2017 s'inscrivent en continuité aux portraits de 2009, sans toutefois y être identiques. Le but visé demeure le même : raffiner les connaissances sur les communautés locales et soutenir le développement des communautés en alimentant les discussions sur les dynamiques de coopération, d'entraide, de partenariat et de mobilisation des acteurs locaux et des populations.

Les « communautés locales » sont des entités relativement homogènes aux plans humain et géographique, regroupant des résidents ayant un certain sentiment d'appartenance ou partageant des affinités. Elles sont délimitées à partir des aires de diffusion de Statistique Canada. Une mise à jour de ces communautés locales a été réalisée avec les acteurs locaux au printemps 2017. De 200 communautés locales en 2009, la région en compte maintenant 236.

En plus du présent recueil, des outils seront diffusés en 2017-2018 en lien avec les communautés locales telles que des données sociodémographiques ventilées en fonction du genre et de l'âge et des données sur l'état de santé et de bien-être.

Présentation

Ce recueil est le premier outil de la caractérisation de 2016-2017. Il se veut une référence pour une appropriation dans les milieux. Il est composé majoritairement de tableaux et de cartes de données issues de l'année 2011. À partir des cartes, une analyse géographique des caractéristiques des communautés de la MRC a été produite pour aider à comprendre le milieu.

Par rapport à la première caractérisation de 2009, les ajouts suivants ont été apportés :

- Des zones (regroupements de communautés locales) sont incluses dans les tableaux;
- Plusieurs données démographiques, sociales ou économiques apparaissent en complément à l'indice de défavorisation matérielle et sociale;
- Dans les tableaux, des clignotants colorés signalent une situation défavorable ou qui se distingue par rapport à la région ou à la MRC.

Sections

Quelques nouveautés par rapport à 2009, quelques limites méthodologiques et présentation des résultats

Faits saillants

1. Délimitation géographique
2. Données démographiques
3. Données sociales
4. Données économiques
5. Données de l'indice de défavorisation matérielle et sociale

Quelques nouveautés par rapport à 2009, quelques limites méthodologiques et présentation des résultats

Délimitation géographique

L'analyse des données de caractérisation correspond davantage aux limites des municipalités en 2016-2017 qu'en 2009. En effet, lorsque l'effectif de population le permettait, la division ou la fusion a été évitée. Cela a eu pour effet d'augmenter le nombre de communautés pour tous les territoires de MRC ou territoire équivalent de MRC.

Certaines communautés portant le même nom ont des limites différentes. Elles sont identifiées, sur les tableaux et les cartes, par un astérisque (*) à côté de leur nom.

Des sous-totaux ont été ajoutés aux différents tableaux. Ceux-ci correspondent à des regroupements géographiques de plusieurs communautés à l'intérieur d'une MRC (ex. : au nord, au sud, au centre, etc.).

Données démographiques, sociales et économiques

Deux sources de données sont utilisées : le recensement et l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM).

Les données brutes provenant du recensement de 2011 (ex. : population, ménages, familles) sont assez comparables à celles de 2006. Dans le présent recueil, plusieurs indicateurs ont été ajoutés dont des données démographiques, sociales et économiques. Ces indicateurs sont facilement identifiables avec l'indicatif :



Les limites aux deux sources

La limite de l'arrondissement aléatoire à un multiple de 5 et, parfois de 10, est toujours en vigueur et a un impact majeur dans le cas de petits nombres. La prudence est donc requise pour l'interprétation des données issues du recensement et davantage pour celles provenant de l'ENM.

Les limites spécifiques de l'ENM

L'ENM, cette source de données avec une méthodologie nouvelle, n'avait pas de caractère obligatoire en 2011, contrairement au recensement de 2006. La prudence est nécessaire dans l'analyse des informations évolutives, tant pour les données brutes que pour les données ajustées, puisqu'il existe une coupure dans le temps c'est-à-dire que les données de 2011 n'ont pas la même valeur que celles de 2006. Il serait donc hasardeux de suivre fidèlement l'évolution des résultats. Les données économiques et plusieurs données sociales proviennent de cette enquête (ENM). En raison du caractère non-obligatoire de l'enquête, les personnes appartenant à certaines catégories de population, comme les gens plus âgés ou moins nantis, peuvent avoir répondu en moins grand nombre. Pour pallier à cette lacune, des taux globaux de non-réponse sont présentés selon les territoires. Lorsque le taux est supérieur ou égal à 50 %, les données ne sont pas présentées mais plutôt remplacées par du blanc dans les cartes et les tableaux. Toutefois, même lorsque la donnée est présentée, une attention particulière doit être portée si le taux varie entre 33,3 % et 49,9 %.

Des documents de référence pour les sources de données

Description des indicateurs

Différents ajouts ont permis de documenter en profondeur les réalités démographiques, sociales et économiques du territoire (ex. : personnes ayant déménagé au cours de la dernière année, personnes connaissant les deux langues officielles, etc.). La description de ces indicateurs est présentée dans un encadré-texte ainsi que dans les documents de référence produits par Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec.

Limites de l'ENM

Statistique Canada a produit un guide d'utilisation de l'ENM, lequel est disponible à l'adresse http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/nhs-enm_guide/99-001-x2011001-fra.pdf.

Un avis sur les portées et les limites de l'ENM a aussi été produit par l'Institut de la statistique (ISQ) et peut être consulté à l'adresse <http://www.stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/statistiques/rapport-enm.pdf>.

Indice de défavorisation matérielle et sociale

L'indice de défavorisation matérielle et sociale a été calculé par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) de la même façon qu'en 2009. Les taux sont ajustés selon l'âge et le genre pour permettre la comparaison entre les territoires. Dans le présent document, deux types de comparaison des résultats sont présentés :

1. Les 236 communautés de la région, utiles pour connaître la position d'une communauté par rapport à l'ensemble de la région;
2. Les communautés locales de la MRC, utiles pour connaître la position d'une communauté par rapport à l'ensemble de la MRC.

Comparaison entre 2009 et 2016-2017

La comparaison des quintiles de la caractérisation de 2009 (200 communautés) à celle de 2016-2017 (236 communautés) n'est pas recommandé pour les diverses limites déjà énumérées (nombre différent de communautés, communautés portant le même nom mais avec des limites différentes, source de données différentes (ENM)). De plus, comme le souligne l'INSPQ, le premier objectif de l'indice de défavorisation matérielle et sociale est de comparer les territoires entre eux pour une même année. Les quintiles de chaque communauté sont relatifs aux quintiles des autres communautés d'une année de référence et ils ne sont pas comparables à ceux des communautés de l'année précédente.

Présentation des résultats

L'indice comporte deux échelles (matérielle et sociale) divisées en quintiles correspondant aux niveaux de défavorisation. Chaque communauté est placée dans une case correspondant à la situation matérielle (dans l'axe vertical, de très favorisé : Q1, à très défavorisé Q5) et à sa situation sociale (dans

l'axe horizontal, de très favorisé : Q1, à très défavorisé Q5). Les communautés peuvent être incluses dans l'une des 25 cases du tableau correspondant à leur positionnement matériel et social. On retrouve à une extrémité des communautés classées comme très favorisées (Q1-Q1) et, à l'autre extrémité, des communautés très défavorisées (Q5-Q5).

		Défavorisation sociale				
		Très favorisé (Q1) ←		→ Très défavorisé (Q5)		
Défavorisation matérielle	Très favorisé (Q1)	1-1	1-2	1-3	1-4	1-5
		2-1	2-2	2-3	2-4	2-5
		3-1	3-2	3-3	3-4	3-5
		4-1	4-2	4-3	4-4	4-5
	Très défavorisé (Q5)	5-1	5-2	5-3	5-4	5-5

La majorité des communautés occupe une position intermédiaire à l'intérieur du spectre. Ainsi, il existe des communautés classées comme plutôt favorisées aux plans matériel **et** social (cases Q2-Q1, Q1-Q2 et Q2-Q2). Ces communautés occupent une position favorable par rapport aux autres communautés sans être pour autant les plus favorisées matériellement et socialement du territoire. À l'inverse, des communautés sont classées comme plutôt défavorisées aux plans matériel **et** social. Ces dernières vivent une situation préoccupante (cases Q4-Q4, Q4-Q5 et Q5-Q4) sans être pour autant les plus défavorisées matériellement et socialement du territoire.

Les tableaux 5.1 et 5.2 présentent la position de chaque communauté au regard de l'indice de défavorisation.

Dans la description des « faits saillants », seules les communautés se classant comme étant plus favorisées ou plus défavorisées matériellement et socialement sont décrites, à savoir :

- les communautés très favorisées (Q1-Q1);
- les communautés plutôt favorisées (Q1-Q2, Q2-Q1 et Q2-Q2);
- les communautés plutôt défavorisées (Q4-Q4, Q4-Q5 et Q5-Q4);
- les communautés très défavorisées (Q5-Q5).

L'utilisation des mots *très* et *plutôt* permet de hiérarchiser le niveau de favorisation ou de défavorisation l'un par rapport à l'autre.

Faits saillants

D'entrée de jeu, l'indice de défavorisation permet de classer les communautés selon leur positionnement matériel et social. Les cases Q4-Q4, Q4-Q5 et Q5-Q4 identifient les communautés plutôt défavorisées et la case Q5-Q5 identifie les communautés très (les plus) défavorisées du territoire.

Délimitation géographique

- Au printemps 2016, deux rencontres avec la participation de 26 personnes de divers secteurs a permis de redéfinir le territoire.
- 26 communautés sont maintenant identifiées, comparativement à 25 en 2009.
- Parmi les 26 communautés locales de la MRC, 20 ont le même découpage géographique qu'en 2009 (77 %).
- Les 26 communautés locales de la MRC de Beauce-Sartigan se divisent en deux regroupements : Beauce-Sartigan Sartigan et Beauce-Sartigan Bélanger. Le groupe Beauce-Sartigan Sartigan occupe la portion nord de la MRC. Il comprend tout d'abord les communautés de la ville de Saint-Georges, à savoir : secteur Club rendez-vous, Station-Famine, Cité étudiante, secteur UPA, Secteur de l'Église ouest, Secteur de l'hôpital ouest, Aubert-Galion, Parc Pomerleau/Kennebec Wood, Saint-Jean-de-la-Lande, Jersey Mills, Des Sittelles, Secteur de l'école Aquarelle et Faubourg. Deux autres communautés : Pozer/Lac Poulin et Saint-Philibert-Butte-à-Mathieu partagent leur territoire entre la ville de Saint-Georges et l'extérieur des limites de la ville. Le groupe Beauce-Sartigan Sartigan comprend aussi 4 communautés au nord de la MRC : Saint-Éphrem-de-Beauce, Saint-Benoît-Labre, Notre-Dame-des-Pins et Saint-Simon-les-Mines et une autre à l'est de la MRC : Saint-Côme-Linière. Quoique de superficie réduite, le territoire de Beauce-Sartigan Sartigan est le plus peuplé de la MRC. Quatre des communautés de la ville de Saint-Georges (Faubourg, Parc Pomerleau/Kennebec Wood, Secteur de l'église ouest et Secteur de l'Aquarelle) sont particulièrement denses.
- Les groupe Beauce-Sartigan Bélanger, situé au sud de la MRC abrite seulement 6 communautés : Saint-Hilaire-de-Dorset/Saint-Évariste-de-Forsyth/La Guadeloupe, Saint-Honoré-de-Shenley, Saint-Martin, Saint-Gédéon-de-Beauce, Saint-René et Saint-Théophile Ces communautés ont toutes une faible densité de population.

Changements dans les territoires par rapport à 2009

Même si le nombre de communautés est à première vue assez similaire pour la MRC, soit 26 en 2016-2017 comparativement à 25 en 2009, trois changements ont été apportés dans le découpage des territoires :

- La municipalité de Saint-Simon-les-Mines est devenue une communauté à part entière et a été séparée d'avec Station-Famine de Saint-Georges.
- La municipalité de Saint-René est aussi devenue une communauté à part entière et a été séparée d'avec Saint-René/Sartigan. La partie Sartigan a été fusionnée avec l'ancien Jersey Mills qui a ainsi augmenté sa superficie.
- La municipalité de Saint-Côme-Linière est devenue une communauté à part entière et a été séparée d'avec Saint-Théophile.

Sans changer sa délimitation, la communauté locale de Saint-Nicolas de Saint-Georges porte maintenant le nom de Secteur Club rendez-vous.

Défavorisation matérielle et sociale

Situation des 26 communautés locales parmi l'ensemble des 236 communautés qui composent la région

Cette section a pour but de démontrer comment se répartissent les communautés de la MRC dans l'ensemble de la région.

- Trois communautés locales de la MRC de Beauce-Sartigan (le Secteur de l'hôpital ouest, le Secteur de l'Église ouest et Faubourg) sont positionnées comme étant très défavorisées matériellement et socialement par rapport à la région. Ces trois communautés, adjacentes l'une par rapport à l'autre, sont toutes situées au centre de la ville de Saint-Georges.
- La ville de Saint-Georges abrite aussi des communautés plutôt défavorisées matériellement et socialement, soit Pomerleau/Kennebec Wood, Secteur de l'école Aquarelle et Cité étudiante. Ces trois communautés sont adjacentes aux communautés très défavorisées identifiées précédemment, ce qui fait du centre de Saint-Georges un noyau dur au regard de la défavorisation matérielle et sociale dans la MRC. Notons aussi la présence d'une autre communauté plutôt défavorisée, la municipalité de Saint-Martin, en périphérie immédiate de Saint-Georges.
- Les deux seules communautés plutôt favorisées matériellement et socialement de la MRC de Beauce-Sartigan sont Saint-Jean-de-la-Lande et Pozer/Lac Poulin. Elles sont situées dans les municipalités de Saint-Georges et Lac Poulin. Aucune communauté n'est considérée très favorisée matériellement et socialement par rapport à la région.

Situation des 26 communautés locales parmi l'ensemble des communautés de la MRC de Beauce-Sartigan

Maintenant que la position des communautés locale est connue dans la région, les communautés les plus favorisées et les plus défavorisées de la MRC s'identifient comme suit :

- Deux communautés locales sont positionnées comme étant très défavorisées matériellement et socialement dans la MRC de Beauce-Sartigan : le Secteur de l'Église ouest et Faubourg. Elles sont toutes deux situées au centre de la ville de Saint-Georges. Une seule autre communauté est considérée comme plutôt défavorisée par rapport à la MRC : le Secteur de l'hôpital ouest, elle aussi au centre de la ville de Saint-Georges. Les trois communautés défavorisées matériellement et socialement de la MRC sont adjacentes l'une par rapport à l'autre.
- Les deux communautés très favorisées matériellement et socialement de la MRC Beauce-Sartigan sont Saint-Jean-de-la-Lande et Pozer/Lac Poulin. Elles sont situées au nord de la MRC dans les municipalités de Saint-Georges et Lac Poulin.
- Saint-Georges accueille à la fois les communautés les plus favorisées et les plus défavorisées matériellement et socialement de la MRC. Le sud de la MRC accueille principalement des communautés défavorisées.

En bref

- Différents éléments caractérisent les communautés locales les plus à risque (celles qui sont très défavorisées et celles qui sont plutôt défavorisées) matériellement et socialement de la MRC (Secteur de l'Église ouest, Faubourg). Tout d'abord, ces communautés ont une superficie très réduite mais une forte densité de population. Elles sont situées au centre d'une ville importante, Saint-Georges en l'occurrence, et sont situées à proximité l'une de l'autre.
- La Ville de Saint-Georges présente un profil particulier au sein de la MRC. Elle est de loin la plus peuplée et abrite plusieurs des communautés locales les moins bien positionnées au regard de l'indice de défavorisation. Ces dernières côtoient des communautés mieux positionnées. Saint-Georges est une ville plus hétérogène que celles du reste de la MRC.

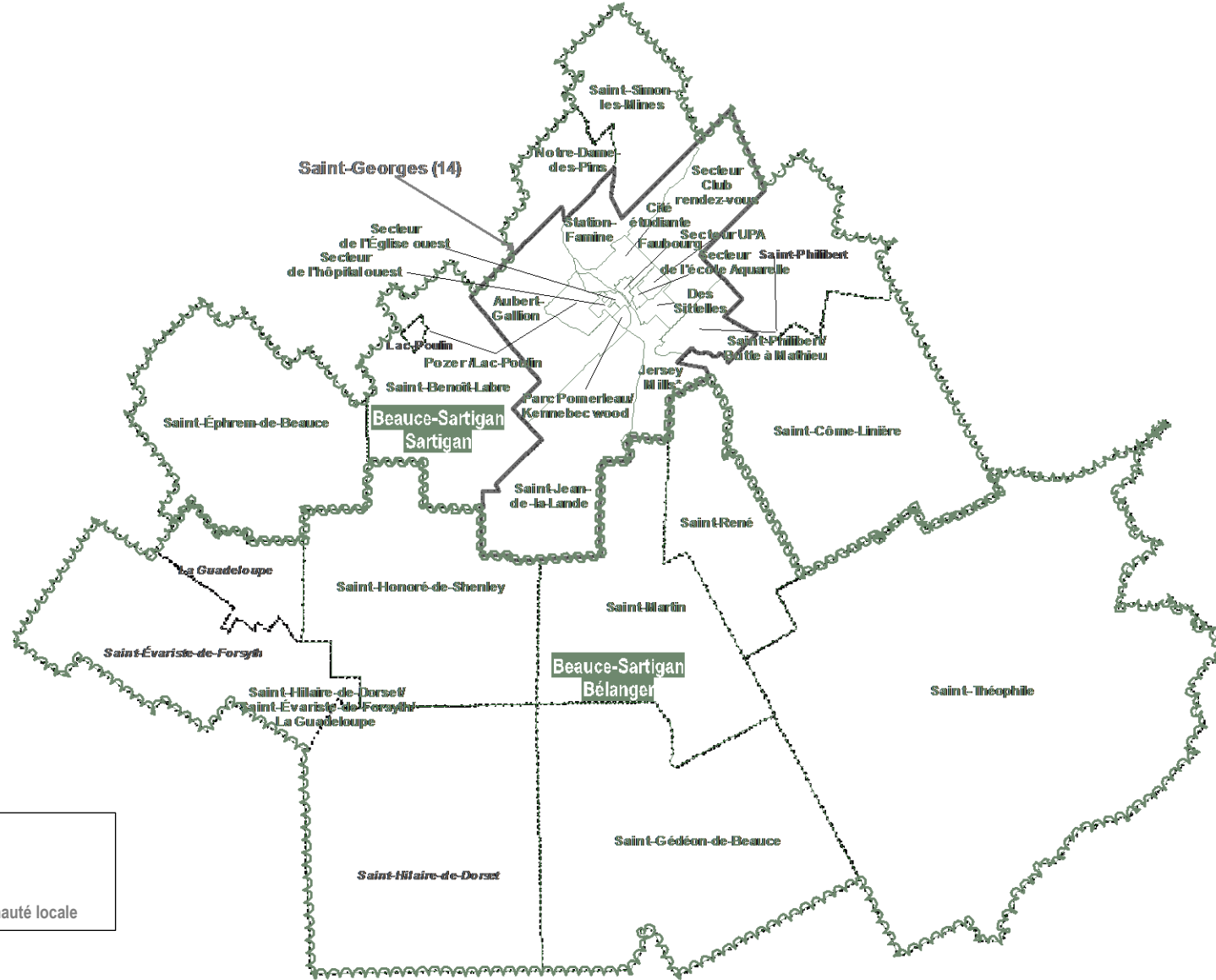
La MRC de Beauce-Sartigan

- La MRC de Beauce-Sartigan présente un tableau mitigé lorsque comparée à la région de la Chaudière-Appalaches. La croissance démographique est stable pour les deux périodes. Elle est inférieure en 2006-2011 et très légèrement supérieure en 2011-2016. La MRC affiche une proportion plus élevée que Chaudière-Appalaches de personnes de 0 à 17 ans mais une proportion moins élevée de personnes de 65 ans et plus. La MRC enregistre des proportions supérieures à la région de personnes de 15 ans et plus vivant seules, de personnes de 15 ans et plus qui sont séparées, divorcées ou veuves et de familles monoparentales comptant au moins un enfant de moins de 18 ans. La MRC compte par ailleurs une proportion supérieure de familles avec un enfant de moins de 5 ans que la région ainsi que de familles avec trois enfants ou plus.
- La situation est préoccupante au plan matériel puisque la MRC compte des proportions plus élevées que la région de personnes de 15 ans et plus sans emploi (inoccupation) et de personnes de faible revenu. Le revenu personnel moyen est moins élevé dans la MRC. Au chapitre de la scolarité, la MRC compte des proportions plus élevées de personnes n'ayant aucun diplôme d'études secondaires et des proportions plus faibles de personnes détenant un certificat, diplôme ou grade universitaire.
- Deux communautés locales très défavorisées matériellement et socialement présentent un positionnement identique au niveau de la MRC et de la région : le Secteur de l'Église ouest et Faubourg, toutes deux situées dans la Ville de Saint-Georges. Des communautés plutôt défavorisées matériellement et/ou socialement conservent aussi leur positionnement par rapport à la MRC et la région : Des Sittelles (à Saint-Georges), Saint-Côme-Linière et Saint-René. Aucune communauté locale plutôt ou très favorablement positionnée ne conserve sa position initiale en changeant d'échelle. Les communautés de Saint-Jean-de-la-Lande et de Pozer/Lac Poulin améliorent leur positionnement quand elles sont comparées à l'échelle de la MRC plutôt qu'à l'échelle de la région.





1. Délimitation géographique

CARTE 1.1 Les 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan, en 2016-2017

CARTE 1.1 Les 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan, en 2016-2017



* Même nom qu'en 2009 mais territoire modifié en 2016-2017
 () Nombre de communautés locales dans la municipalité

-  Limites des zones
-  Limites des communautés locales
-  Limites des municipalités ayant plusieurs communautés locales
-  Limites de municipalités regroupées constituant une seule communauté locale

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

2. Données démographiques

TABLEAU 2.1 Données démographiques : accroissement du nombre de personnes vivant dans les 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan, en 2006, 2011 et 2016

- Population totale 2006, 2011 et 2016 [1]
- Accroissement de population [2]
2006-2011 et 2011-2016

Nouveauté: population 2016

TABLEAU 2.2 Données démographiques : nombre de personnes vivant dans les 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan, par groupe d'âge, en 2011

- Population selon les groupes d'âge détaillés [3]
- Population selon les grands groupes d'âge [4]

Nouveaux groupes d'âge

TABLEAU 2.3 Données démographiques : proportion de personnes vivant dans les 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan, par groupe d'âge, en 2011

- Population selon les groupes d'âge détaillés, en proportion [5]
- Population selon les grands groupes d'âge, en proportion [6]

Nouveaux groupes d'âge

Définitions

[1] Population totale selon les années du recensement.

[2] Écart entre la population de l'année la plus récente avec celle de la moins récente parmi la population de l'année la moins récente, en nombres et en proportions

[3] [4] Population selon les groupes d'âge détaillés ou les grands groupes d'âge, en nombres

[5] [6] Population selon les groupes d'âge détaillés ou les grands groupes d'âge parmi la population totale

TABLEAU 2.1 Données démographiques : accroissement du nombre de personnes vivant dans les 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan, en 2006, 2011 et 2016

Zone	Nom de la communauté	Population 2006	Population 2011	Taux d'accroissement 2006-2011	Population 2016	Taux d'accroissement 2011-2016
		Nombre	Nombre	%	Nombre	%
Beauce-Sartigan Bélanger	Saint-René	610	660	8,2	745	12,9
	Saint-Théophile	780	745	-4,5	715	-4,0
	Saint-Gédéon-de-Beauce	2 350	2 280	-3,0	2 205	-3,3
	Saint-Hilaire-de-Dorset/Saint-Évariste-de-Forsyth/La Guadeloupe	2 510	2 360	-6,0	2 340	-0,8
	Saint-Honoré-de-Shenley	1 640	1 610	-1,8	1 485	-7,8
	Saint-Martin	2 545	2 465	-3,1	2 475	0,4
	Beauce-Sartigan Bélanger	10 435	10 120	-3,0	9 965	-1,5
Beauce-Sartigan Sartigan (incluant Saint-Georges)	Station-Famine (Saint-Georges)	4 175	4 330	3,7	4 545	5,0
	Aubert-Gallion (Saint-Georges)	1 450	1 685	16,2	1 635	-3,0
	Saint-Jean-de-la-Lande (Saint-Georges)	1 045	1 025	-1,9	1 010	-1,5
	Pozer (Saint-Georges)/ <i>Lac-Poulin</i>	2 010	2 270	12,9	2 300	1,3
	Secteur de l'hôpital ouest (Saint-Georges)	2 020	2 055	1,7	2 080	1,2
	Parc Pomerleau/Kennebec wood (Saint-Georges)	1 655	1 780	7,6	2 015	13,2
	Secteur de l'Église ouest (Saint-Georges)	1 980	1 845	-6,8	1 795	-2,7
	Jersey Mills (Saint-Georges)*	2 700	3 545	31,3	3 875	9,3
	Des Sittelles (Saint-Georges)	2 235	2 360	5,6	2 685	13,8
	Secteur de l'école Aquarelle (Saint-Georges)	1 865	1 820	-2,4	1 710	-6,0
	Faubourg (Saint-Georges)	2 445	1 880	-23,1	1 995	6,1
	Cité étudiante (Saint-Georges)	1 860	2 025	8,9	2 270	12,1
	Secteur Club rendez-vous (Saint-Georges)	1 485	1 555	4,7	1 445	-7,1

Zone	Nom de la communauté	Population 2006	Population 2011	Taux d'accroissement 2006-2011	Population 2016	Taux d'accroissement 2011-2016
		Nombre	Nombre	%	Nombre	%
	Secteur UPA (Saint-Georges)	905	1 020	12,7	1 310	28,4
	Saint-Philibert /Butte à Mathieu	2 295	2 475	7,8	2 370	-4,2
	Ville de Saint-Georges excluant Lac-Poulin et Saint-Philibert	29 615	31 175	5,3	32 515	4,3
	Saint-Côme-Linière	3 260	3 275	0,5	3 240	-1,1
	Saint-Benoît-Labre	1 615	1 615	0,0	1 630	0,9
	Saint-Éphrem-de-Beauce	2 625	2 570	-2,1	2 400	-6,6
	Notre-Dame-des-Pins	1 065	1 230	15,5	1 595	29,7
	Saint-Simon-les-Mines	475	495	4,2	550	11,1
	Beauce-Sartigan Sartigan (incluant Saint-Georges)	39 165	40 855	4,3	42 455	3,9
	MRC de Beauce-Sartigan	49 600	50 975	2,8	52 420	2,8
	Chaudière-Appalaches	393 670	410 830	4,4	420 080	2,3
	Le Québec	7 546 130	7 903 000	4,7	8 164 360	3,3

* Même nom qu'en 2009 mais territoire modifié en 2016-2017

Une décroissance de population est une situation défavorable

Source : Statistique Canada, recensements, 2006, 2011 et 2016

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

TABLEAU 2.2 Données démographiques : nombre de personnes vivant dans les 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan, par groupe d'âge, en 2011

Zone	Nom de la communauté	0 à 5 ans	6 à 11 ans	12 à 17 ans	18 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus	0 à 17 ans	18 à 64 ans	65 ans et plus	15 ans et plus	Total
		Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
Beauce-Sartigan Bélanger	Saint-René	60	60	35	50	195	195	40	15	155	440	55	520	660
	Saint-Théophile	55	50	60	60	170	260	55	40	165	495	95	605	745
	Saint-Gédéon-de-Beauce	140	140	195	210	570	645	220	150	475	1 425	370	1 900	2 280
	Saint-Hilaire-de-Dorset/Saint-Évariste-de-Forsyth/La Guadeloupe	145	130	165	215	530	705	235	215	440	1 445	450	1 990	2 360
	Saint-Honoré-de-Shenley	135	120	115	130	395	435	155	125	370	965	280	1 290	1 610
	Saint-Martin	165	155	160	225	595	755	235	160	480	1 575	395	2 065	2 465
	Beauce-Sartigan Bélanger	720	670	735	895	2 460	2 990	950	700	2 125	6 350	1 650	8 365	10 115
Beauce-Sartigan Sartigan (incluant Saint-Georges)	Station-Famine (Saint-Georges)	330	290	360	365	1 135	1 425	300	120	980	2 940	420	3 530	4 330
	Aubert-Gallion (Saint-Georges)	150	115	140	130	430	550	140	35	405	1 110	175	1 370	1 685
	Saint-Jean-de-la-Lande (Saint-Georges)	80	70	75	95	265	310	85	45	225	675	130	845	1 025
	Pozer (Saint-Georges)/Lac-Poulin	210	165	215	205	620	670	140	40	590	1 495	180	1 780	2 270
	Secteur de l'hôpital ouest (Saint-Georges)	120	110	140	125	440	675	280	160	370	1 240	440	1 765	2 055
	Parc Pomerleau/Kennebec wood (Saint-Georges)	80	100	105	150	375	570	195	205	285	1 105	400	1 565	1 780
	Secteur de l'Église ouest (Saint-Georges)	65	105	105	125	370	655	205	210	275	1 150	415	1 615	1 845
	Jersey Mills (Saint-Georges)*	360	250	215	245	1 075	955	255	185	825	2 275	440	2 830	3 545
	Des Sittelles (Saint-Georges)	185	155	155	210	635	800	180	40	495	1 645	220	1 950	2 360
	Secteur de l'école Aquarelle (Saint-Georges)	100	90	80	140	395	635	225	135	270	1 175	360	1 600	1 820
	Faubourg (Saint-Georges)	50	50	75	225	440	615	190	225	175	1 290	415	1 740	1 880
	Cité étudiante (Saint-Georges)	120	115	130	170	530	625	200	120	365	1 330	320	1 725	2 025
	Secteur Club rendez-vous (Saint-Georges)	130	115	135	155	415	475	105	40	380	1 045	145	1 250	1 555

Zone	Nom de la communauté	0 à 5 ans	6 à 11 ans	12 à 17 ans	18 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus	0 à 17 ans	18 à 64 ans	65 ans et plus	15 ans et plus	Total
		Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
Beauce-Sartigan Sartigan (incluant Saint-Georges) (suite)	Secteur UPA (Saint-Georges)	90	50	55	140	335	275	65	25	195	755	90	865	1 020
	Saint-Philibert/Butte à Mathieu	155	160	180	140	565	690	215	355	495	1 390	570	2 060	2 475
	Ville de Saint-Georges excluant Lac-Poulin et Saint-Philibert	2 200	1 900	2 150	2 590	7 910	9 765	2 705	1 970	6 250	20 265	4 675	26 090	31 175
	Saint-Côme-Linière	265	245	235	285	835	1 000	220	195	745	2 115	415	2 655	3 275
	Saint-Benoît-Labre	125	110	120	145	375	480	140	100	355	1 005	240	1 320	1 615
	Saint-Éphrem-de-Beauce	205	175	210	270	605	760	185	170	590	1 635	355	2 105	2 570
	Notre-Dame-des-Pins	85	70	100	80	240	395	105	160	255	710	265	1 030	1 230
	Saint-Simon-les-Mines	35	40	35	35	130	155	40	15	110	320	55	405	495
	Beauce-Sartigan Sartigan (incluant Saint-Georges)	2 955	2 570	2 875	3 430	10 205	12 725	3 455	2 615	8 400	26 355	6 070	34 005	40 850
MRC de Beauce-Sartigan	3 675	3 240	3 610	4 330	12 660	15 715	4 410	3 325	10 525	32 705	7 735	42 370	50 960	
Chaudière-Appalaches	27 985	25 370	28 170	33 170	98 345	129 085	38 565	30 125	81 525	260 600	68 690	344 095	410 830	
Le Québec	523 395	478 440	544 635	693 315	2 041 145	2 364 380	694 965	562 725	1 546 470	5 098 840	1 257 690	6 644 380	7 903 000	

* Même nom qu'en 2009 mais territoire modifié en 2016-2017

Source : Statistique Canada, recensement 2011

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

TABLEAU 2.3 Données populationnelles : proportion de personnes vivant dans les 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan, par groupe d'âge, en 2011

Zone	Nom de la communauté	0 à 5 ans	6 à 11 ans	12 à 17 ans	18 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus	0 à 17 ans	18 à 64 ans	65 ans et plus	15 ans et plus
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Beauce-Sartigan Bélanger	Saint-René	9,1	9,1	5,3	7,6	29,5	29,5	6,1	2,3	23,5	66,7	8,3	78,8
	Saint-Théophile	7,4	6,7	8,1	8,1	22,8	34,9	7,4	5,4	22,1	66,4	12,8	81,2
	Saint-Gédéon-de-Beauce	6,1	6,1	8,6	9,2	25,0	28,3	9,6	6,6	20,8	62,5	16,2	83,3
	Saint-Hilaire-de-Dorset/Saint-Évariste-de-Forsyth/La Guadeloupe	6,1	5,5	7,0	9,1	22,5	29,9	10,0	9,1	18,6	61,2	19,1	84,3
	Saint-Honoré-de-Shenley	8,4	7,5	7,1	8,1	24,5	27,0	9,6	7,8	23,0	59,9	17,4	80,1
	Saint-Martin	6,7	6,3	6,5	9,1	24,1	30,6	9,5	6,5	19,5	63,9	16,0	83,8
	Beauce-Sartigan Bélanger	7,1	6,6	7,3	8,8	24,3	29,6	9,4	6,9	21,0	62,8	16,3	82,7
Beauce-Sartigan Sartigan (incluant Saint-Georges)	Station-Famine (Saint-Georges)	7,6	6,7	8,3	8,4	26,2	32,9	6,9	2,8	22,6	67,9	9,7	81,5
	Aubert-Gallion (Saint-Georges)	8,9	6,8	8,3	7,7	25,5	32,6	8,3	2,1	24,0	65,9	10,4	81,3
	Saint-Jean-de-la-Lande (Saint-Georges)	7,8	6,8	7,3	9,3	25,9	30,2	8,3	4,4	22,0	65,9	12,7	82,4
	Pozer (Saint-Georges)/Lac-Poulin	9,3	7,3	9,5	9,0	27,3	29,5	6,2	1,8	26,0	65,9	7,9	78,4
	Secteur de l'hôpital ouest (Saint-Georges)	5,8	5,4	6,8	6,1	21,4	32,8	13,6	7,8	18,0	60,3	21,4	85,9
	Parc Pomerleau/Kennebec wood (Saint-Georges)	4,5	5,6	5,9	8,4	21,1	32,0	11,0	11,5	16,0	62,1	22,5	87,9
	Secteur de l'Église ouest (Saint-Georges)	3,5	5,7	5,7	6,8	20,1	35,5	11,1	11,4	14,9	62,3	22,5	87,5
	Jersey Mills (Saint-Georges)*	10,2	7,1	6,1	6,9	30,3	26,9	7,2	5,2	23,3	64,2	12,4	79,8
	Des Sittelles (Saint-Georges)	7,8	6,6	6,6	8,9	26,9	33,9	7,6	1,7	21,0	69,7	9,3	82,6
	Secteur de l'école Aquarelle (Saint-Georges)	5,5	4,9	4,4	7,7	21,7	34,9	12,4	7,4	14,8	64,6	19,8	87,9
	Faubourg (Saint-Georges)	2,7	2,7	4,0	12,0	23,4	32,7	10,1	12,0	9,3	68,6	22,1	92,6
	Cité étudiante (Saint-Georges)	5,9	5,7	6,4	8,4	26,2	30,9	9,9	5,9	18,0	65,7	15,8	85,2
	Secteur Club rendez-vous (Saint-Georges)	8,4	7,4	8,7	10,0	26,7	30,5	6,8	2,6	24,4	67,2	9,3	80,4

Zone	Nom de la communauté	0 à 5 ans	6 à 11 ans	12 à 17 ans	18 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus	0 à 17 ans	18 à 64 ans	65 ans et plus	15 ans et plus
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Beauce-Sartigan (incluant Saint-Georges) (suite)	Secteur UPA (Saint-Georges)	8,8	4,9	5,4	13,7	32,8	27,0	6,4	2,5	19,1	74,0	8,8	84,8
	Saint-Philibert/Butte à Mathieu	6,3	6,5	7,3	5,7	22,8	27,9	8,7	14,3	20,0	56,2	23,0	83,2
	Ville de Saint-Georges excluant Lac-Poulin et Saint-Philibert	7,1	6,1	6,9	8,3	25,4	31,3	8,7	6,3	20,0	65,0	15,0	83,7
	Saint-Côme-Linière	8,1	7,5	7,2	8,7	25,5	30,5	6,7	6,0	22,7	64,6	12,7	81,1
	Saint-Benoît-Labre	7,7	6,8	7,4	9,0	23,2	29,7	8,7	6,2	22,0	62,2	14,9	81,7
	Saint-Éphrem-de-Beauce	8,0	6,8	8,2	10,5	23,5	29,6	7,2	6,6	23,0	63,6	13,8	81,9
	Notre-Dame-des-Pins	6,9	5,7	8,1	6,5	19,5	32,1	8,5	13,0	20,7	57,7	21,5	83,7
	Saint-Simon-les-Mines	7,1	8,1	7,1	7,1	26,3	31,3	8,1	3,0	22,2	64,6	11,1	81,8
	Beauce-Sartigan Sartigan (incluant Saint-Georges)	7,2	6,3	7,0	8,4	25,0	31,2	8,5	6,4	20,6	64,5	14,9	83,2
MRC de Beauce-Sartigan	7,2	6,4	7,1	8,5	24,8	30,8	8,7	6,5	20,7	64,2	15,2	83,1	
Chaudière-Appalaches	6,8	6,2	6,9	8,1	23,9	31,4	9,4	7,3	19,8	63,4	16,7	83,8	
Le Québec	6,6	6,1	6,9	8,8	25,8	29,9	8,8	7,1	19,6	64,5	15,9	84,1	

* Même nom qu'en 2009 mais territoire modifié en 2016-2017

Situation défavorable par rapport à la région **et** à la MRC

Situation défavorable par rapport à la région **ou** à la MRC

Source : Statistique Canada, recensement 2011

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

3. Données sociales

Nouveau découpage « Zone » pour tous les tableaux

Nouveauté : clignotants

TABLEAU 3.1 Données sociales : nombre et répartition (%) des personnes vivant dans les 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan, selon certaines caractéristiques des particuliers, en 2011

- Habitant un centre urbain [1]
- Ayant déménagé 1 an auparavant et 5 ans auparavant [2]
- Immigrant [3]
- Langue maternelle anglaise [4]
- Connaissance des deux langues officielles [5]

Nouvel indicateur

3 nouveaux indicateurs

TABLEAU 3.2 Données sociales : nombre et répartition (%) des personnes vivant dans les 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan, selon certaines conditions, en 2011

- Vivant en ménages privés [6]
- Vivant en ménages collectifs [7]
- Séparées, divorcées ou veuves [8]
- Vivant seules [9]

Nouvel indicateur

Définitions tirées de Statistique Canada

[1] Population habitant dans un centre où la concentration démographique est d'au moins 1 000 habitants et la densité de population de 400 habitants ou plus au kilomètre carré. La proportion est calculée parmi la population totale.

[2] Population qui n'occupait pas le même domicile à la date de référence, le 10 mai 2011, que celui qu'elle occupait un an plus tôt et 5 ans plus tôt. La proportion est calculée parmi la population totale.

[3] Désigne une personne qui est ou qui a déjà été un immigrant reçu/résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. Certains immigrants sont citoyens canadiens, d'autres non. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada. Dans l'ENM de 2011, « Immigrants » comprend les immigrants arrivés au Canada avant le 10 mai 2011. La proportion est calculée parmi la population totale.

[4] Population ayant comme première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par le recensé le 10 mai 2011, l'anglais. La proportion est calculée parmi la population totale.

[5] Population qui peut soutenir une conversation en anglais et en français soient les deux langues officielles. La proportion est calculée parmi la population totale.

[6] Personne ou groupe de personnes occupant un même logement privé.

[7] Population vivant dans un établissement commercial, institutionnel ou communautaire que le recenseur peut identifier comme tel grâce à une enseigne ou en s'adressant à la personne qui en a la charge, à un résident, à un voisin, etc. Sont inclus dans cette catégorie les pensions et maisons de chambres, les hôtels, motels et maisons de chambres pour touristes, les établissements de soins infirmiers, les hôpitaux, les résidences de personnel, les casernes (bases militaires), les campements de travailleurs, les prisons, les foyers collectifs, etc. Il peut s'agir d'un logement occupé par des résidents habituels ou uniquement par des résidents étrangers et/ou par des personnes présentes temporairement. La proportion est calculée parmi la population totale.

[8] Fait référence à l'état matrimonial de la personne selon la loi. Les personnes mariées peuvent être de sexe opposé ou de même sexe. On entend par séparé(e) : Une personne mariée, mais qui ne vit plus avec son conjoint ou sa conjointe (pour une raison autre que la maladie, le travail ou les études) et qui n'a pas obtenu de divorce. On entend par divorcé(e) : une personne qui a obtenu un divorce légal et qui ne s'est pas remariée. On entend par veuf ou veuve : une personne dont le conjoint ou la conjointe est décédé(e) et qui ne s'est pas remariée. La somme de ces trois catégories compose l'indicateur. La proportion est calculée parmi la population de 15 ans et plus.

[9] Population vivant seule dans un ménage privé sans personne apparentée ou personne non apparentée. La proportion est calculée parmi la population totale de 15 ans et plus.

3. Données sociales (suite)

TABLEAU 3.3 Données sociales : nombre et répartition (%) des familles dans les 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan selon certaines caractéristiques, en 2011

- Familles [1]
- Familles monoparentales [2]
- Familles avec enfants de moins de 18 ans, totales [3] et monoparentales [4]
- Familles avec enfants de 0 à 5 ans [5]
- Nombre moyen d'enfant par famille [6]
- Familles de 3 enfants ou plus [7]

4 nouveaux indicateurs

TABLEAU 3.4 Données sociales : nombre et répartition (%) des logements dans les 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan selon certaines caractéristiques, en 2011

- Logements privés [8]
- Propriétaires [9]
- Logements nécessitant des réparations majeures [10]
- Logements de taille insuffisante [11]
- Propriétaires ou locataires consacrant 30 % ou plus du revenu au logement [12]

3 nouveaux indicateurs

Définitions tirées de Statistique Canada

[1] Une famille de recensement est composée par une des trois situations suivantes : 1) un couple marié (avec ou sans enfants du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints) 2) un couple vivant en union libre (avec ou sans enfants du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires) 3) un parent seul, peu importe son état matrimonial, demeurant avec au moins un enfant. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe.

[2] Une famille de recensement composée de la situation suivante : un parent seul, peu importe son état matrimonial, demeurant avec au moins un enfant.

[3] Est une famille de recensement avec au moins un enfant de moins de 18 ans. Pour être inclus, les enfants doivent vivre dans le même logement que la famille, sans conjoint marié, partenaire en union libre ni enfants à eux vivant dans le même ménage. Dans une famille de recensement, les enfants peuvent être des enfants naturels, par alliance ou par adoption. La proportion est calculée parmi le nombre de familles de recensement.

[4] Est une famille monoparentale est un parent seul, peu importe son état matrimonial, demeurant avec au moins un enfant de moins de 18 ans. La proportion est calculée parmi le nombre de familles de recensement avec au moins un enfant de moins de 18 ans.

[5] Une famille de recensement avec au moins un enfant de moins de 6 ans. La proportion est calculée parmi le nombre de familles de recensement.

[6] Nombre moyen d'enfant par famille

[7] Une famille de recensement qui comprend 3 enfants ou plus, peu importe l'âge des enfants. La proportion est calculée parmi le nombre de familles de recensement.

[8] Un ensemble distinct de pièces d'habitation conçues ou transformées qu'occupent ou pourraient occuper une personne ou un groupe de personnes. De plus, un logement privé doit être doté d'une source de chauffage ou d'énergie et doit fournir un espace clos permettant de s'abriter des intempéries, comme en atteste la présence de murs d'enceinte et d'un toit ainsi que de portes et fenêtres offrant une protection contre le vent, la pluie et la neige

[9] Population dans les ménages qui possèdent son logement privé

[10] Fait référence aux besoins de réparation du logement. Cette notion ne comprend pas les rénovations désirées ni les ajouts. La catégorie « réparations majeures requises » comprend les logements qui ont besoin de réparations majeures, tels que les logements où la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, et les logements qui ont besoin de réparations structurelles aux murs, sols ou plafonds

[11] Un ménage est considéré comme vivant dans des locaux de taille convenable si le logement compte suffisamment de chambres à coucher, comme prescrit par la Norme nationale d'occupation (NNO). La taille convenable du logement détermine le nombre de chambres à coucher requis pour un ménage compte tenu de l'âge, du sexe et des relations entre les membres du ménage. La taille convenable du logement et la NNO sur laquelle elle se fonde ont été élaborées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) à l'issue de consultations menées auprès d'organismes provinciaux de l'habitation. Chambres : Désigne les pièces d'un logement privé utilisées principalement pour y dormir, même si elles sont maintenant utilisées à d'autres fins, par exemple, en tant que chambre d'ami ou comme salle de télévision. Les pièces qui sont actuellement utilisées comme chambres à coucher sont comptées comme des chambres à coucher, même si elles n'étaient pas conçues à cet effet au départ (tel que les chambres à coucher au sous-sol fini). Les chambres à coucher excluent les pièces conçues à d'autres fins pendant la journée, telles que les salons et les salles à manger, même si elles peuvent être utilisées pour y dormir la nuit. Par définition, les logements privés d'une pièce, tels que les studios, ne comptent aucune chambre à coucher.

[12] Pourcentage du revenu mensuel total moyen d'un ménage consacré aux dépenses liées au logement. Ces dépenses comprennent le prix du loyer (pour les locataires) ou le paiement de l'hypothèque, l'impôt foncier et les frais de condominium (pour les propriétaires) ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, de services municipaux, etc. On obtient ce pourcentage en divisant le montant total des dépenses liées au logement par le revenu mensuel total du ménage et en multipliant le résultat par 100. La population dans la catégorie 30 % ou plus est présentée parmi la population des logements non agricoles occupés par leur propriétaire ou par un locataire.

TABLEAU 3.1 Données sociales : nombre et répartition (%) des personnes vivant dans les 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan, selon certaines caractéristiques des particuliers, en 2011

Zone	Nom de la communauté	Habitant un centre de population		Ayant déménagé 1 an auparavant**		Ayant déménagé 5 ans auparavant**		Immigrant**		De langue maternelle anglaise (parmi la population dans les ménages privés ayant répondu une seule langue)		Connaissant les deux langues officielles (anglais et français)	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Beauce-Sartigan Bélanger	Saint-René	0	0,0	85	13,2	110	17,6	0	0,0	5	0,8	95	14,4
	Saint-Théophile	0	0,0							5	0,7	120	16,2
	Saint-Gédéon-de-Beauce	1 715	75,4	185	8,3	560	26,2	20	0,9	15	0,7	255	11,2
	Saint-Hilaire-de-Dorset/Saint-Évariste-de-Forsyth/La Guadeloupe	0	0,0	285	13,1	665	32,0	45	2,0	10	0,4	295	12,7
	Saint-Honoré-de-Shenley	0	0,0	65	4,2	315	21,8	30	1,9	0	0,0	210	13,0
	Saint-Martin	1 555	63,1	205	8,5	645	27,9	35	1,4	20	0,8	335	13,7
	Beauce-Sartigan Bélanger	3 270	32,3	855	8,8	2 370	25,4	140	1,4	45	0,4	1 305	13,0
Beauce-Sartigan Sartigan (incluant Saint-Georges)	Station-Famine (Saint-Georges)	3 570	82,4	330	7,7	1 090	27,1	35	0,8	25	0,6	1 345	31,1
	Aubert-Gallion (Saint-Georges)	950	56,2	115	6,9	490	31,2	10	0,6	15	0,9	425	25,1
	Saint-Jean-de-la-Lande (Saint-Georges)	0	0,0	60	6,1	145	15,6	0	0,0	10	1,0	220	22,1
	Pozer (Saint-Georges)/Lac-Poulin	1 995	87,9	165	7,4	575	27,8	35	1,6	10	0,4	640	28,2
	Secteur de l'hôpital ouest (Saint-Georges)	2 055	100,0	210	10,4	620	31,6	20	1,0	25	1,2	440	21,4
	Parc Pomerleau/Kennebec wood (Saint-Georges)	1 780	100,0	255	15,5	635	39,6	0	0,0	15	0,9	365	22,0
	Secteur de l'Église ouest (Saint-Georges)	1 845	99,7	395	22,4	555	32,5	20	1,1	15	0,8	325	18,2
	Jersey Mills (Saint-Georges)*	3 095	87,3	455	13,9	1 315	43,4	15	0,4	30	0,9	835	24,5
	Des Sittelles (Saint-Georges)	2 360	100,0	305	13,3	835	38,1	50	2,1	20	0,9	710	30,3
	Secteur de l'école Aquarelle (Saint-Georges)	1 820	100,0	220	12,4	450	26,5	0	0,0	15	0,8	375	20,9
	Faubourg (Saint-Georges)	1 875	99,7	285	16,1	695	39,4	15	0,8	20	1,1	445	24,3
	Cité étudiante (Saint-Georges)	2 025	100,0	325	16,4	900	49,6	0	0,0	30	1,5	585	29,0
	Secteur Club rendez-vous (Saint-Georges)	0	0,0	45	2,9	305	20,7	0	0,0	10	0,6	320	20,6

Zone	Nom de la communauté	Habitant un centre de population		Ayant déménagé 1 an auparavant**		Ayant déménagé 5 ans auparavant**		Immigrant**		De langue maternelle anglaise (parmi la population dans les ménages privés ayant répondu une seule langue)		Connaissant les deux langues officielles (anglais et français)	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Beauce-Sartigan (incluant Saint-Georges) (suite)	Secteur UPA (Saint-Georges)	1 020	100,0	115	11,3	420	42,4	0	0,0	15	1,5	310	30,2
	Saint-Philibert/Butte à Mathieu	1 305	52,7	160	6,7	515	22,2	25	1,0	25	1,0	470	19,0
	Ville de Saint-Georges excluant Lac-Poulin et Saint-Philibert	25 700	82,4	3 400	11,3	9 445	32,9	285	0,9	270	0,9	7 670	25,0
	Saint-Côme-Linière	1 280	39,1	125	4,0	545	18,1	55	1,7	20	0,6	515	16,0
	Saint-Benoît-Labre	0	0,0	110	7,2	200	14,3	0	0,0	15	1,0	275	17,4
	Saint-Éphrem-de-Beauce	1 430	55,6	80	3,2	410	17,2	0	0,0	20	0,8	410	16,3
	Notre-Dame-des-Pins	0	0,0	50	4,6	160	15,2	20	1,8	5	0,5	240	21,8
	Saint-Simon-les-Mines	0	0,0	0	0,0	45	10,0	0	0,0	5	1,0	115	23,2
	Beauce-Sartigan Sartigan (incluant Saint-Georges)	28 410	69,5	3 815	9,7	10 895	29,1	390	1,0	350	0,9	9 370	23,3
MRC de Beauce-Sartigan	31 675	62,2	4 670	9,5	13 270	28,4	530	1,1	395	0,8	10 675	21,3	
Chaudière-Appalaches	244 935	59,6	32 825	8,3	104 440	27,7	5 635	1,4	3 435	0,9	94 020	23,2	
Le Québec	6 368 270	80,6	901 675	11,8	2 714 770	37,2	974 890	12,6	599 225	7,8	3 328 730	42,6	

* Même nom qu'en 2009 mais territoire modifié en 2016-2017

** La prudence est de rigueur car ces données issues de l'ENM ont parfois des valeurs peu élevées et sont sensibles aux arrondis à 5 et parfois à un multiple de 10.

Les données issues de l'ENM de la communauté locale de Saint-Théophile ne sont pas présentées car son taux global de non-réponse (TGN) est supérieur ou égal à 50 %.

Situation défavorable par rapport à la région **et** à la MRC
 Situation défavorable par rapport à la région **ou** à la MRC

Situation qui se distingue par rapport à la région **et** à la MRC, en (+)
 Situation qui se distingue par rapport à la région **ou** à la MRC, en (+)

Source : Statistique Canada, recensement 2011 et ENM, 2011 pour les immigrants et la mobilité 1 an et 5 ans

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

TABLEAU 3.2 Données sociales : nombre et répartition (%) des personnes vivant dans les 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan, selon certaines conditions, en 2011

Zone	Nom de la communauté	Personnes vivant en ménages privés (parmi la population totale)		Personnes vivant en ménages collectifs (parmi la population totale)		Personnes de 15 ans et plus séparées, divorcées, veuves (parmi les 15 ans et plus)**		Personnes de 15 ans et plus vivant seules (parmi les 15 ans et plus)**	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Beauce-Sartigan Bélanger	Saint-René	660	100,0	0	0,0	75	14,6	55	10,7
	Saint-Théophile	745	100,0	0	0,0	85	14,0	85	14,0
	Saint-Gédéon-de-Beauce	2 235	98,0	40	1,8	275	14,5	195	10,3
	Saint-Hilaire-de-Dorset/Saint-Évariste-de-Forsyth/La Guadeloupe	2 280	96,6	85	3,6	355	17,8	325	16,3
	Saint-Honoré-de-Shenley	1 585	98,4	25	1,6	195	15,1	160	12,4
	Saint-Martin	2 440	99,0	25	1,0	365	17,7	295	14,3
	Beauce-Sartigan Bélanger	9 940	98,3	175	1,7	1 345	16,0	1 120	13,4
Beauce-Sartigan Sartigan (incluant Saint-Georges)	Station-Famine (Saint-Georges)	4 300	99,3	30	0,7	620	17,5	475	13,4
	Aubert-Gallion (Saint-Georges)	1 685	100,0	0	0,0	220	16,0	165	12,0
	Saint-Jean-de-la-Lande (Saint-Georges)	995	97,1	25	2,4	115	13,6	60	7,1
	Pozer (Saint-Georges)/Lac-Poulin	2 270	100,0	0	0,0	220	12,4	140	7,9
	Secteur de l'hôpital ouest (Saint-Georges)	2 055	100,0	0	0,0	400	22,6	370	20,9
	Parc Pomerleau/Kennebec wood (Saint-Georges)	1 660	93,3	120	6,7	380	24,3	290	18,5
	Secteur de l'Église ouest (Saint-Georges)	1 770	95,9	80	4,3	430	26,5	460	28,4
	Jersey Mills (Saint-Georges)*	3 395	95,8	145	4,1	560	19,8	425	15,0
	Des Sittelles (Saint-Georges)	2 335	98,9	20	0,8	360	18,6	355	18,3
	Secteur de l'école Aquarelle (Saint-Georges)	1 795	98,6	20	1,1	355	22,2	315	19,7
	Faubourg (Saint-Georges)	1 785	94,9	95	5,1	445	25,6	650	37,4
	Cité étudiante (Saint-Georges)	2 000	98,8	25	1,2	345	20,0	355	20,6
	Secteur Club rendez-vous (Saint-Georges)	1 550	99,7	5	0,3	150	12,0	85	6,8

Zone	Nom de la communauté	Personnes vivant en ménages privés (parmi la population totale)		Personnes vivant en ménages collectifs (parmi la population totale)		Personnes de 15 ans et plus séparées, divorcées, veuves (parmi les 15 ans et plus)**		Personnes de 15 ans et plus vivant seules (parmi les 15 ans et plus)**	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Beauce-Sartigan (incluant Saint-Georges) (suite)	Secteur UPA (Saint-Georges)	1 020	100,0	0	0,0	155	17,8	200	23,0
	Saint-Philibert/Butte à Mathieu	2 470	99,8	10	0,4	460	22,3	450	21,8
	Ville de Saint-Georges excluant Lac-Poulin et Saint-Philibert	30 585	98,1	585	1,9	5 160	19,8	4 740	18,2
	Saint-Côme-Linière	3 220	98,3	50	1,5	380	14,3	335	12,6
	Saint-Benoît-Labre	1 550	96,0	65	4,0	230	17,5	180	13,7
	Saint-Éphrem-de-Beauce	2 510	97,7	55	2,1	285	13,5	205	9,7
	Notre-Dame-des-Pins	1 100	89,4	125	10,2	240	23,3	110	10,7
	Saint-Simon-les-Mines	495	100,0	0	0,0	65	15,9	50	12,2
	Beauce-Sartigan Sartigan (incluant Saint-Georges)	39 960	97,8	880	2,2	6 440	18,9	5 675	16,7
MRC de Beauce-Sartigan	49 900	97,9	1 055	2,1	7 785	18,4	6 795	16,0	
Chaudière-Appalaches	400 760	97,5	10 025	2,4	61 560	17,9	50 750	14,7	
Le Québec	7 732 835	97,8	169 060	2,1	1 274 855	19,2	1 094 410	16,5	

* Même nom qu'en 2009 mais territoire modifié en 2016-2017

** Ces indicateurs font partie de l'indice de défavorisation matérielle et sociale. Ils sont présentés ici en proportions brutes alors que dans la section sur l'indice de défavorisation sociale, les proportions sont ajustées pour éliminer l'effet de l'âge et du genre

Situation défavorable par rapport à la région **et** à la MRC
 Situation défavorable par rapport à la région **ou** à la MRC

Situation qui se distingue par rapport à la région **et** à la MRC, en (+)
 Situation qui se distingue par rapport à la région **ou** à la MRC, en (+)

Source : Statistique Canada, recensement 2011

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

TABLEAU 3.3 Données sociales : nombre et répartition (%) des familles dans les 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan selon certaines caractéristiques, en 2011

Zone	Nom de la communauté	Familles dans les ménages privés Nombre	Structure des familles dans les ménages privés								Enfants des familles dans les ménages privés		
			Familles monoparentales (parmi l'ensemble des familles)**		Familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans (parmi l'ensemble des familles)		Familles monoparentales (parmi les familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans)		Familles avec au moins un enfant âgé de 0 à 5 ans (parmi l'ensemble des familles)		Enfant par famille Nombre moyen	3 enfants ou plus (parmi l'ensemble des familles)	
			Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		Nombre	%
Beauce-Sartigan Bélanger	Saint-René	195	15	7,7	90	46,2	10	11,1	45	21,8	1,1	20	10,3
	Saint-Théophile	220	20	9,1	95	43,2	15	15,8	45	19,3	1,0	20	8,9
	Saint-Gédéon-de-Beauce	685	90	13,1	305	44,2	55	18,2	120	17,2	1,0	65	9,5
	Saint-Hilaire-de-Dorset/Saint-Évariste-de-Forsyth/La Guadeloupe	660	75	11,4	265	40,2	45	17,0	100	15,2	1,0	65	9,8
	Saint-Honoré-de-Shenley	470	55	11,7	200	42,0	25	12,7	85	18,1	1,1	55	11,7
	Saint-Martin	745	115	15,4	295	39,3	65	22,2	115	15,1	1,0	55	7,3
	Beauce-Sartigan Bélanger	2 985	380	12,7	1 240	41,5	220	17,7	505	16,9	1,0***	290	9,7
Beauce-Sartigan Sartigan (incluant Saint-Georges)	Station-Famine (Saint-Georges)	1 285	155	12,1	575	44,7	110	19,1	225	17,5	1,0	120	9,3
	Aubert-Gallion (Saint-Georges)	510	50	9,8	225	43,6	35	15,7	110	21,1	1,0	45	8,8
	Saint-Jean-de-la-Lande (Saint-Georges)	310	30	9,7	130	41,9	25	19,2	50	16,1	1,0	35	11,3
	Pozer (Saint-Georges)/Lac-Poulin	685	75	10,9	345	50,0	50	14,6	150	21,9	1,2	80	11,7
	Secteur de l'hôpital ouest (Saint-Georges)	595	115	19,3	220	37,0	80	36,4	85	14,3	0,9	45	7,6
	Parc Pomerleau/Kennebec wood (Saint-Georges)	495	100	20,2	185	37,4	75	40,5	60	12,1	0,8	30	6,1
	Secteur de l'Église ouest (Saint-Georges)	455	110	24,2	170	36,8	65	38,8	50	11,0	0,9	40	8,9
	Jersey Mills (Saint-Georges)*	1 015	185	18,2	505	49,5	140	27,9	255	24,9	1,0	80	7,9
	Des Sittelles (Saint-Georges)	675	105	15,6	300	44,4	75	25,0	130	19,3	1,0	55	8,1
	Secteur de l'école Aquarelle (Saint-Georges)	545	80	14,7	175	31,7	45	26,1	85	15,1	0,7	25	4,6
	Faubourg (Saint-Georges)	390	100	25,6	120	30,1	60	51,1	35	9,0	0,7	20	5,1
	Cité étudiante (Saint-Georges)	545	85	15,6	210	38,5	55	26,2	85	15,6	0,9	45	8,3
	Secteur Club rendez-vous (Saint-Georges)	475	65	13,7	235	48,9	45	19,4	90	18,4	1,1	45	9,5

Zone	Nom de la communauté	Familles dans les ménages privés Nombre	Structure des familles dans les ménages privés								Enfants des familles dans les ménages privés		
			Familles monoparentales (parmi l'ensemble des familles)**		Familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans (parmi l'ensemble des familles)		Familles monoparentales (parmi les familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans)		Familles avec au moins un enfant âgé de 0 à 5 ans (parmi l'ensemble des familles)		Enfant par famille	3 enfants ou plus (parmi l'ensemble des familles)	
			Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre moyen	Nombre	%
Beauce-Sartigan Sartigan (incluant Saint-Georges) (suite)	Secteur UPA (Saint-Georges)	305	80	26,2	125	41,0	60	48,0	70	23,0	0,8	10	3,3
	Saint-Philibert/Butte à Mathieu	690	70	10,1	290	41,7	40	13,9	120	17,4	1,0	65	9,4
	Ville de Saint-Georges excluant Lac-Poulin et Saint-Philibert	8 830	1 385	15,7	3 740	42,3	960	25,7	1 565	17,7	1,0	695	7,9
	Saint-Côme-Linière	955	105	11,0	410	42,9	65	15,9	180	18,6	1,0	100	10,4
	Saint-Benoît-Labre	445	50	11,2	195	43,8	25	12,8	85	18,5	1,1	50	11,2
	Saint-Éphrem-de-Beauce	730	70	9,6	330	44,9	45	13,7	140	19,2	1,2	105	14,4
	Notre-Dame-des-Pins	325	40	12,3	145	43,8	30	21,1	60	17,7	1,0	25	7,7
	Saint-Simon-les-Mines	150	20	13,3	70	45,0	10	14,8	30	18,3	1,0	20	13,8
	Beauce-Sartigan Sartigan (incluant Saint-Georges)	11 575	1 680	14,5	4 935	42,6	1 140	23,1	2 075	17,9	1,0***	1 050	9,1
MRC de Beauce-Sartigan	14 560	2 060	14,1	6 175	42,4	1 365	22,1	2 570	17,7	1,0	1 340	9,2	
Chaudière-Appalaches	119 295	15 430	12,9	47 705	40,0	9 605	20,1	19 665	16,5	1,0	10 285	8,6	
Le Québec	2 203 630	365 510	16,6	931 505	42,3	230 140	24,7	381 425	17,3	1,0	190 075	8,6	

* Même nom qu'en 2009 mais territoire modifié en 2016-2017

** Cet indicateur fait partie de l'indice de défavorisation sociale, la proportion est la même dans les deux sections

*** La donnée de Saint-Côme-Linière est dans le secteur Bélanger pour le nombre moyen d'enfant par famille seulement

Situation défavorable par rapport à la région **et** à la MRC

Situation défavorable par rapport à la région **ou** à la MRC

Situation qui se distingue par rapport à la région **et** à la MRC, en (+)

Situation qui se distingue par rapport à la région **ou** à la MRC, en (+)

Source : Statistique Canada, recensement 2011

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

TABLEAU 3.4 Données sociales: nombre et répartition (%) des logements dans les 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan selon certaines caractéristiques, en 2011

Zone	Nom de la communauté	Taux global de non-réponse (TGN)	Logements privés	Propriétaires (parmi les logements privés)		Réparations majeures requises (parmi les logements privés)**		De taille insuffisante (parmi les logements privés)**		30 % ou plus de revenu consacré aux coûts d'habitation (parmi les logements privés dont le revenu est supérieur à 0)**	
		%		Nombre	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Beauce-Sartigan Bélanger	Saint-René	43,4	255	245	96,1	45	17,6	0	0,0	25	10,0
	Saint-Théophile	55,4									
	Saint-Gédéon-de-Beauce	32,4	910	800	87,9	20	2,2	25	2,7	85	9,8
	Saint-Hilaire-de-Dorset/Saint-Évariste-de-Forsyth/La Guadeloupe	35,0	985	705	71,6	75	7,6	40	4,1	75	7,9
	Saint-Honoré-de-Shenley	28,7	640	555	86,7	90	14,1	15	2,3	90	15,3
	Saint-Martin	48,2	1 055	860	81,5	100	9,5	40	3,8	90	8,9
	Beauce-Sartigan Bélanger	32,4***	4 160	3 455	83,1	385	9,3	130	3,2	455	11,5
Beauce-Sartigan Sartigan (incluant Saint-Georges)	Station-Famine (Saint-Georges)	24,3	1 790	1 440	80,4	50	2,8	35	2,0	190	10,6
	Aubert-Gallion (Saint-Georges)	34,1	685	595	86,9	25	3,6	0	0,0	75	11,1
	Saint-Jean-de-la-Lande (Saint-Georges)	33,6	380	340	89,5	25	6,6	0	0,0	40	11,3
	Pozer (Saint-Georges)/Lac-Poulin	25,1	810	675	83,3	0	0,0	0	0,0	60	7,4
	Secteur de l'hôpital ouest (Saint-Georges)	37,9	990	660	66,7	40	4,0	0	0,0	230	23,2
	Parc Pomerleau/Kennebec wood (Saint-Georges)	27,1	820	405	49,4	20	2,4	30	3,7	180	22,0
	Secteur de l'Église ouest (Saint-Georges)	38,4	925	490	53,0	75	8,1	0	0,0	255	27,7
	Jersey Mills (Saint-Georges)*	32,6	1 475	1 015	68,8	30	2,0	0	0,0	305	21,1
	Des Sittelles (Saint-Georges)	22,1	1 050	820	78,1	60	5,7	25	2,4	130	12,4
	Secteur de l'école Aquarelle (Saint-Georges)	24,5	880	550	62,5	45	5,1	0	0,0	165	18,9
	Faubourg (Saint-Georges)	40,6	1 100	320	29,1	105	9,5	20	1,8	425	38,5
	Cité étudiante (Saint-Georges)	33,3	950	530	55,8	60	6,3	45	4,7	200	21,2
	Secteur Club rendez-vous (Saint-Georges)	35,2	565	485	85,8	0	0,0	40	7,0	55	9,8

Zone	Nom de la communauté	Taux global de non-réponse (TGN) %	Logements privés Nombre	Propriétaires (parmi les logements privés)		Réparations majeures requises (parmi les logements privés)**		De taille insuffisante (parmi les logements privés)**		30 % ou plus de revenu consacré aux coûts d'habitation (parmi les logements privés dont le revenu est supérieur à 0)**	
				Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Beauce-Sartigan (incluant Saint-Georges)	Secteur UPA (Saint-Georges)	35,8	520	190	36,5	0	0,0	0	0,0	105	20,2
	Saint-Philibert/Butte à Mathieu	40,2	1 150	880	76,5	110	9,6	30	2,6	260	23,0
	Ville de Saint-Georges excluant Lac-Poulin et Saint-Philibert	22,7	13 890	9 225	66,4	660	4,8	285	2,1	2 670	19,3
	Saint-Côme-Linière	37,6	1 315	1 085	82,5	85	6,5	35	2,7	160	12,3
	Saint-Benoît-Labre	34,3	630	545	86,5	30	4,7	0	0,0	95	15,4
	Saint-Éphrem-de-Beauce	37,0	950	745	78,4	45	4,7	15	1,6	105	11,6
	Notre-Dame-des-Pins	43,6	450	325	72,2	0	0,0	0	0,0	90	20,0
	Saint-Simon-les-Mines	33,1	200	195	97,5	0	0,0	0	0,0	15	7,5
	Beauce-Sartigan (incluant Saint-Georges)	23,5***	17 635	12 310	69,8	855	4,8	355	2,1	3 150	18,0
MRC de Beauce-Sartigan	25,8	21 795	15 760	72,3	1 240	5,7	485	2,2	3 605	16,8	
Chaudière-Appalaches	22,5	173 410	128 940	74,4	11 305	6,5	3 830	2,2	25 365	14,9	
Le Québec	22,4	3 395 215	2 077 640	61,2	243 130	7,2	161 360	4,8	785 765	23,4	

* Même nom qu'en 2009 mais territoire modifié en 2016-2017

** La prudence est de rigueur car ces données issues de l'ENM ont parfois des valeurs peu élevées et sont sensibles aux arrondis à 5 et parfois à un multiple de 10.

*** La donnée de Saint-Côme-Linière est dans le secteur Bélanger pour le TGN seulement.

Les données de la communauté de Saint-Théophile ne sont pas présentées car son taux global de non-réponse (TGN) est supérieur ou égal à 50 %.

Situation défavorable par rapport à la région **et** à la MRC
 Situation défavorable par rapport à la région **ou** à la MRC

Situation qui se distingue par rapport à la région **et** à la MRC, en (+)
 Situation qui se distingue par rapport à la région **ou** à la MRC, en (+)

Source : Statistique Canada, ENM, 2011

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

4. Données économiques

Nouveau découpage « Zone » pour tous les tableaux

Nouveauté : clignotants

TABLEAU 4.1 Données économiques : nombre et répartition (%) des personnes vivant dans les 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan, selon des variables reliées à l'emploi et au revenu, en 2011

- Inoccupation [1]
- Occupant un emploi à temps plein [2]
- Revenu personnel moyen [3]
- Faible revenu selon la mesure du faible revenu [4]

Nouvel indicateur

Nouvel indicateur

TABLEAU 4.2 Données économiques : nombre et répartition (%) des personnes vivant dans les 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan, selon la scolarité, en 2011

- Scolarité selon 5 catégories [5]
 - Aucun certificat, diplôme ou grade
 - Diplôme d'études secondaires
 - École de métiers ou CEGEP
 - Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
 - Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur

4 nouvelles catégories

Définitions tirées de Statistique Canada

[1] Population non occupée au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, exprimé en pourcentage de la population totale âgée de 15 ans et plus.

[2] Population ayant travaillé à un emploi salarié ou à leur compte en 2010. Ces dernières devaient préciser si elles avaient travaillé des semaines à plein temps (30 heures ou plus par semaine) ou non en 2010, pour l'ensemble des emplois occupés

[3] Le revenu moyen des particuliers désigne le montant en dollars obtenu en divisant le revenu total de tous les particuliers âgés de 15 ans et plus ayant déclaré un revenu pour 2010 par le nombre de particuliers ayant un revenu.

[4] Population vivant sous la Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl) est un pourcentage fixe (50 %) de la médiane du revenu après impôt rajusté du ménage observée au niveau des personnes, où « rajusté » indique que les besoins du ménage sont pris en considération. L'ajustement pour les tailles du ménage correspond au fait que les besoins au niveau du ménage augmentent basé sur l'augmentation du nombre de membres dans le ménage bien que pas toujours selon la même proportion que tout membre additionnel.

La dérivation de la MFR commence par le calcul du revenu du ménage rajusté pour chaque ménage en calculant le revenu du ménage par la racine carrée du nombre de personnes dans le ménage, souvent appelé « échelle d'équivalence ». Ce rajustement du revenu du ménage est assigné à chaque personne dans le ménage privé, et la médiane du revenu rajusté du ménage (où la moitié des personnes se situent au-dessus et l'autre en dessous) est déterminée pour l'ensemble de la population. La MFR pour un ménage composé d'une personne est de 50 % de cette médiane, et les MFR pour les autres tailles de ménages sont égales à cette valeur multipliée par leur échelle d'équivalence. Contrairement aux mesures sur le faible revenu, les MFR ne varient pas selon la taille de la région de résidence.

Taille du ménage	Revenu après impôt
1 personne	19 460
2 personnes	27 521
3 personnes	33 706
4 personnes	38 920
5 personnes	43 514
6 personnes	47 667

Pour convertir à d'autres tailles de ménage, multiplier la valeur d'un ménage composé d'une personne (19 460) par la racine carrée de la taille du ménage désiré (ex : racine carré d'un ménage de 8 personnes=2,8284) = 55 041 \$ pour un ménage de 8 personnes.

[5] Scolarité selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu par la personne. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. La hiérarchie générale utilisée pour dériver cette variable (diplôme d'études secondaires, certificat d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers, diplôme collégial, certificat, diplôme ou grade universitaire) est plus ou moins reliée à la durée des divers programmes d'études « en classe » menant aux titres scolaires en question. Au niveau détaillé, quelqu'un qui a obtenu un type particulier de certificat, diplôme ou grade n'a pas nécessairement obtenu les qualifications énumérées sous celui-ci dans la hiérarchie. Par exemple, un apprenti inscrit n'a pas toujours obtenu de diplôme d'études secondaires, de même qu'une personne possédant une maîtrise n'a pas nécessairement un « certificat ou un diplôme supérieur au baccalauréat ». Même si certains programmes ne correspondent pas parfaitement à la hiérarchie, la hiérarchie donne quand même une mesure générale du niveau de scolarité.

TABLEAU 4.1 Données économiques : nombre et répartition (%) des personnes vivant dans les 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan, selon des variables reliées à l'emploi et au revenu, en 2011

Zone	Nom de la communauté	Taux global de non-réponse (TGN) %	Emploi				Revenu		
			Inoccupation (parmi la population de 15 ans et plus)**		Occupant un emploi à temps plein (parmi la population active)		Revenu total personnel moyen**	Faible revenu selon la mesure de faible revenu après impôt***	
			Nombre	%	Nombre	%	\$	Nombre	%
Beauce-Sartigan Bélanger	Saint-René	43,4	185	33,3	340	87,2	27 673	35	6,1
	Saint-Théophile	55,4							
	Saint-Gédéon-de-Beauce	32,4	720	39,9	1 020	84,0	28 332	315	14,0
	Saint-Hilaire-de-Dorset/Saint-Évariste-de-Forsyth/La Guadeloupe	35,0	700	36,3	990	77,6	27 088	385	17,0
	Saint-Honoré-de-Shenley	28,7	375	30,0	755	84,4	26 164	285	17,8
	Saint-Martin	48,2	785	38,2	1 080	80,9	28 368	490	20,0
	Beauce-Sartigan Bélanger	32,4****	3 025	36,9	4 440	81,0	27 476****	1 700	17,1
Beauce-Sartigan (incluant Saint-Georges)	Station-Famine (Saint-Georges)	24,3	1 085	30,7	2 060	80,6	39 015	490	11,3
	Aubert-Gallion (Saint-Georges)	34,1	465	34,8	750	82,0	36 920	95	5,6
	Saint-Jean-de-la-Lande (Saint-Georges)	33,6	225	27,4	490	81,7	31 731	90	9,0
	Pozer (Saint-Georges)/Lac-Poulin	25,1	440	24,6	1 095	79,3	37 838	95	4,2
	Secteur de l'hôpital ouest (Saint-Georges)	37,9	800	45,3	820	81,2	27 695	385	18,8
	Parc Pomerleau/Kennebec wood (Saint-Georges)	27,1	715	50,0	605	79,6	30 968	265	15,9
	Secteur de l'Église ouest (Saint-Georges)	38,4	755	47,9	665	70,7	26 520	500	28,6
	Jersey Mills (Saint-Georges)*	32,6	910	35,4	1 530	87,2	35 651	435	12,8
	Des Sittelles (Saint-Georges)	22,1	590	30,6	1 045	76,3	42 995	245	10,5
	Secteur de l'école Aquarelle (Saint-Georges)	24,5	740	46,0	745	80,1	27 065	325	18,1
	Faubourg (Saint-Georges)	40,6	945	55,8	655	81,4	22 247	700	39,3
	Cité étudiante (Saint-Georges)	33,3	630	38,3	920	87,6	30 247	355	17,5
	Secteur Club rendez-vous (Saint-Georges)	35,2	355	27,8	780	81,3	32 605	150	9,7

Zone	Nom de la communauté	Taux global de non-réponse (TGN) %	Emploi				Revenu		
			Inoccupation (parmi la population de 15 ans et plus)**		Occupant un emploi à temps plein (parmi la population active)		Revenu total personnel moyen**	Faible revenu selon la mesure de faible revenu après impôt***	
			Nombre	%	Nombre	%	\$	Nombre	%
Beauce-Sartigan (incluant Saint-Georges) (suite)	Secteur UPA (Saint-Georges)	35,8	310	34,3	440	71,0	28 850	185	17,6
	Saint-Philibert/Butte à Mathieu	40,2	680	32,6	1 235	86,7	30 431	450	18,3
	Ville de Saint-Georges excluant Lac-Poulin et Saint-Philibert	22,7	9 465	37,0	13 670	81,2	32 843	4 725	15,4
	Saint-Côme-Linière	37,6	965	37,0	1 455	82,0	27 777	370	11,5
	Saint-Benoît-Labre	34,3	435	36,4	635	79,9	28 293	265	17,1
	Saint-Éphrem-de-Beauce	37,0	635	30,2	1 290	85,1	31 988	290	11,5
	Notre-Dame-des-Pins	43,6	285	32,9	435	70,7	31 093	110	9,6
	Saint-Simon-les-Mines	33,1	115	29,5	255	92,7	57 394	50	10,8
	Beauce-Sartigan Sartigan (incluant Saint-Georges)	23,5****	12 075	36,4	17 915	81,3	32 846****	5 845	14,6
	MRC de Beauce-Sartigan	25,8	15 100	36,5	22 355	81,2	31 439	7545	15,1
Chaudière-Appalaches	22,5	121 645	36,4	178 045	79,9	34 140	51 335	12,8	
Le Québec	22,4	2 594 165	40,1	3 218 615	76,9	36 352	1 284 595	16,7	

* Même nom qu'en 2009 mais territoire modifié en 2016-2017

** Ces indicateurs font partie de l'indice de défavorisation matérielle et sociale. Ils sont présentés ici en proportions brutes alors que dans la section sur l'indice de défavorisation sociale, les proportions sont ajustées pour éliminer l'effet de l'âge et du genre

*** La prudence est de rigueur car ces données issues de l'ENM ont parfois des valeurs peu élevées et sont sensibles aux arrondis à 5 et parfois à un multiple de 10.

**** La donnée de Saint-Côme-Linière est dans la zone Bélanger pour le TGN et le revenu seulement

Les données de la communauté de Saint-Théophile ne sont pas présentées car son taux global de non-réponse (TGN) est supérieur ou égal à 50 %.

Situation défavorable par rapport à la région **et** à la MRC
 Situation défavorable par rapport à la région **ou** à la MRC

Situation qui se distingue par rapport à la région **et** à la MRC, en (+)
 Situation qui se distingue par rapport à la région **ou** à la MRC, en (+)

Source : Statistique Canada, ENM, 2011

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

TABLEAU 4.2 Données économiques : nombre et répartition (%) des personnes vivant dans les 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan, selon la scolarité chez les 15 ans et plus, en 2011

Zone	Nom de la communauté	Taux global de non-réponse (TGN)	Aucun certificat, diplôme ou grade**		Diplôme d'études secondaires		École de métiers ou CEGEP		Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat***		Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur***	
		%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Beauce-Sartigan Bélanger	Saint-René	43,4	190	34,5	125	22,7	225	40,9	0	0,0	0	0,0
	Saint-Théophile	55,4										
	Saint-Gédéon-de-Beauce	32,4	770	42,7	310	17,2	670	37,1	15	0,8	40	2,2
	Saint-Hilaire-de-Dorset/Saint-Évariste-de-Forsyth/La Guadeloupe	35,0	760	39,4	430	22,3	620	32,1	20	1,0	105	5,4
	Saint-Honoré-de-Shenley	28,7	445	35,6	230	18,4	470	37,6	40	3,2	65	5,2
	Saint-Martin	48,2	860	41,7	300	14,6	740	35,9	35	1,7	125	6,1
	Beauce-Sartigan Bélanger	32,4****	3 330	40,7	1 485	18,1	2 915	35,6	120	1,5	350	4,3
Beauce-Sartigan Sartigan (incluant Saint-Georges)	Station-Famine (Saint-Georges)	24,3	705	20,0	645	18,3	1 300	36,8	225	6,4	650	18,4
	Aubert-Gallion (Saint-Georges)	34,1	295	22,0	300	22,4	500	37,3	40	3,0	200	14,9
	Saint-Jean-de-la-Lande (Saint-Georges)	33,6	170	20,6	185	22,4	370	44,8	35	4,2	55	6,7
	Pozer (Saint-Georges)/Lac-Poulin	25,1	280	15,6	410	22,9	745	41,6	65	3,6	290	16,2
	Secteur de l'hôpital ouest (Saint-Georges)	37,9	665	37,7	330	18,7	555	31,4	80	4,5	140	7,9
	Parc Pomerleau/Kennebec wood (Saint-Georges)	27,1	465	32,5	285	19,9	480	33,6	50	3,5	160	11,2
	Secteur de l'Église ouest (Saint-Georges)	38,4	655	41,7	325	20,7	435	27,7	20	1,3	135	8,6
	Jersey Mills (Saint-Georges)*	32,6	755	29,3	515	20,0	920	35,7	75	2,9	300	11,7
	Des Sittelles (Saint-Georges)	22,1	290	15,0	385	19,9	750	38,9	125	6,5	370	19,2
	Secteur de l'école Aquarelle (Saint-Georges)	24,5	500	31,1	470	29,2	435	27,0	50	3,1	155	9,6
	Faubourg (Saint-Georges)	40,6	705	41,6	325	19,2	565	33,3	25	1,5	75	4,4
	Cité étudiante (Saint-Georges)	33,3	545	33,1	385	23,4	515	31,3	30	1,8	160	9,7
	Secteur Club rendez-vous (Saint-Georges)	35,2	330	25,9	295	23,1	535	42,0	70	5,5	50	3,9

Zone	Nom de la communauté	Taux global de non-réponse (TGN)	Aucun certificat, diplôme ou grade**		Diplôme d'études secondaires		École de métiers ou CEGEP		Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat***		Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur****	
		%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Beauce-Sartigan (incluant Saint-Georges) (suite)	Secteur UPA (Saint-Georges)	35,8	190	21,1	255	28,3	295	32,8	30	3,3	135	15,0
	Saint-Philibert/Butte à Mathieu	40,2	670	32,1	425	20,4	720	34,5	90	4,3	185	8,9
	Ville de Saint-Georges excluant Lac-Poulin et Saint-Philibert	22,7	7 145	27,9	5 430	21,2	8 995	35,2	1 000	3,9	3 000	11,7
	Saint-Côme-Linière	37,6	985	37,7	565	21,6	885	33,8	45	1,7	130	5,0
	Saint-Benoît-Labre	34,3	420	35,1	270	22,6	435	36,4	25	2,1	50	4,2
	Saint-Éphrem-de-Beauce	37,0	770	36,6	400	19,0	790	37,5	60	2,9	85	4,0
	Notre-Dame-des-Pins	43,6	285	32,9	170	19,7	275	31,8	30	3,5	95	11,0
	Saint-Simon-les-Mines	33,1	115	29,1	60	15,2	130	32,9	0	0,0	50	12,7
	Beauce-Sartigan Sartigan	25,8****	9 800	29,6	6 995	21,1	11 625	35,1	1 220	3,7	3 480	10,5
MRC de Beauce-Sartigan	25,8	13 135	31,8	8 485	20,5	14 545	35,2	1 335	3,2	3 830	9,3	
Chaudière-Appalaches	22,5	82 345	24,6	69 330	20,7	127 745	38,2	12 510	3,7	42 230	12,6	
Le Québec	22,4	1 436 025	22,2	1 404 755	21,7	2 125 325	32,8	305 335	4,7	1 203 150	18,6	

* Même nom qu'en 2009 mais territoire modifié en 2016-2017

** Cet indicateur fait partie de l'indice de défavorisation matérielle. Il est présenté ici en proportion brute alors que dans la section sur l'indice de défavorisation matérielle, la proportion est ajustée pour éliminer l'effet de l'âge et du genre.

*** La prudence est de rigueur car ces données issues de l'ENM ont parfois des valeurs peu élevées et sont sensibles aux arrondis à 5 et parfois à un multiple de 10.

**** La donnée de Saint-Côme-Linière est dans la zone Bélanger pour le TGN seulement

Les données de la communauté locale de Saint-Théophile ne sont pas présentées car son taux global de non-réponse (TGN) est supérieur ou égal à 50 %.

Situation défavorable par rapport à la région **et** à la MRC

Situation défavorable par rapport à la région **ou** à la MRC

Source : Statistique Canada, ENM, 2011

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

5. Données de l'indice de défavorisation matérielle et sociale

CARTE 5.1 Indice défavorisation matérielle et sociale, pour les 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan, en 2011
(lorsque comparées aux 236 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

TABLEAU 5.1 Communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan selon leur positionnement à l'indice de défavorisation matérielle et sociale, en 2011, (lorsque comparées aux 236 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

CARTE 5.2 Indice défavorisation matérielle et sociale, pour les 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan, en 2011
(lorsque comparées aux 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan)

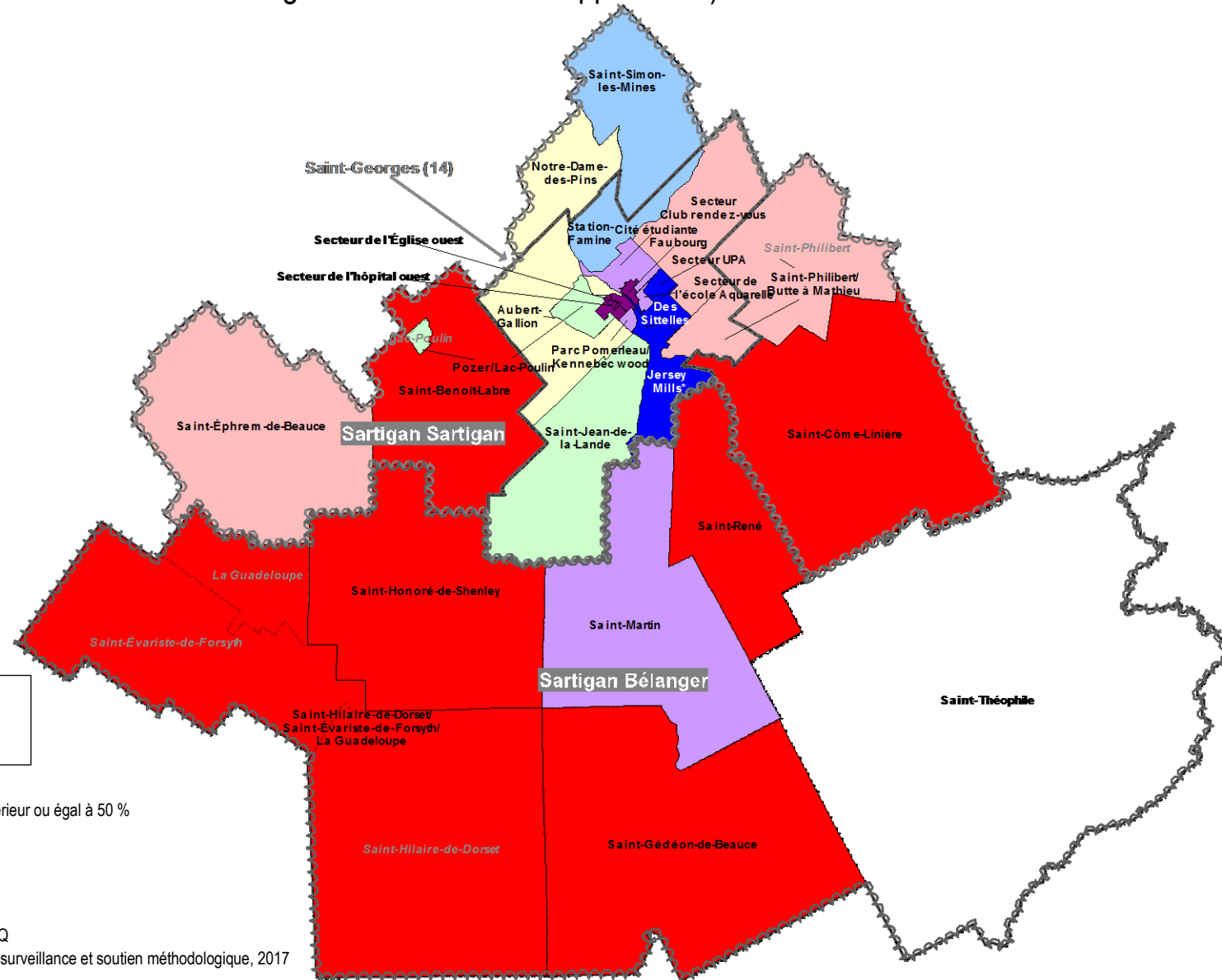
TABLEAU 5.2 Communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan selon leur positionnement à l'indice de défavorisation matérielle et sociale, en 2011, (lorsque comparées aux 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan)

TABLEAU 5.3 Indice de défavorisation matérielle et sociale et données de ses composantes, pour les 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan, en 2011

- Composante matérielle (données ajustées)
 - Inoccupation
 - Aucun certificat, diplôme ou grade
 - Revenu personnel moyen
- Composante sociale (données ajustées sauf familles monoparentales)
 - Personnes vivant seules
 - Personnes séparées, divorcées ou veuves
 - Familles monoparentales

CARTE 5.1 Indice défavorisation matérielle et sociale, pour les 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan, en 2011 (lorsque comparées aux 236 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

		Défavorisation sociale				
		Très favorisé (Q1)		Très défavorisé (Q5)		
Défavorisation matérielle	Très favorisé (Q1)			1	1	
				3,8%	3,8%	
	2	7,7%		1		
				3,8%		
	Très défavorisé (Q5)			2	2	
			7,7%	7,7%		
2	7,7%	1	2	1		
		3,8%	7,7%	3,8%		
1	3,8%	4	1	1	3	
		15,4%	3,8%	3,8%	11,5%	



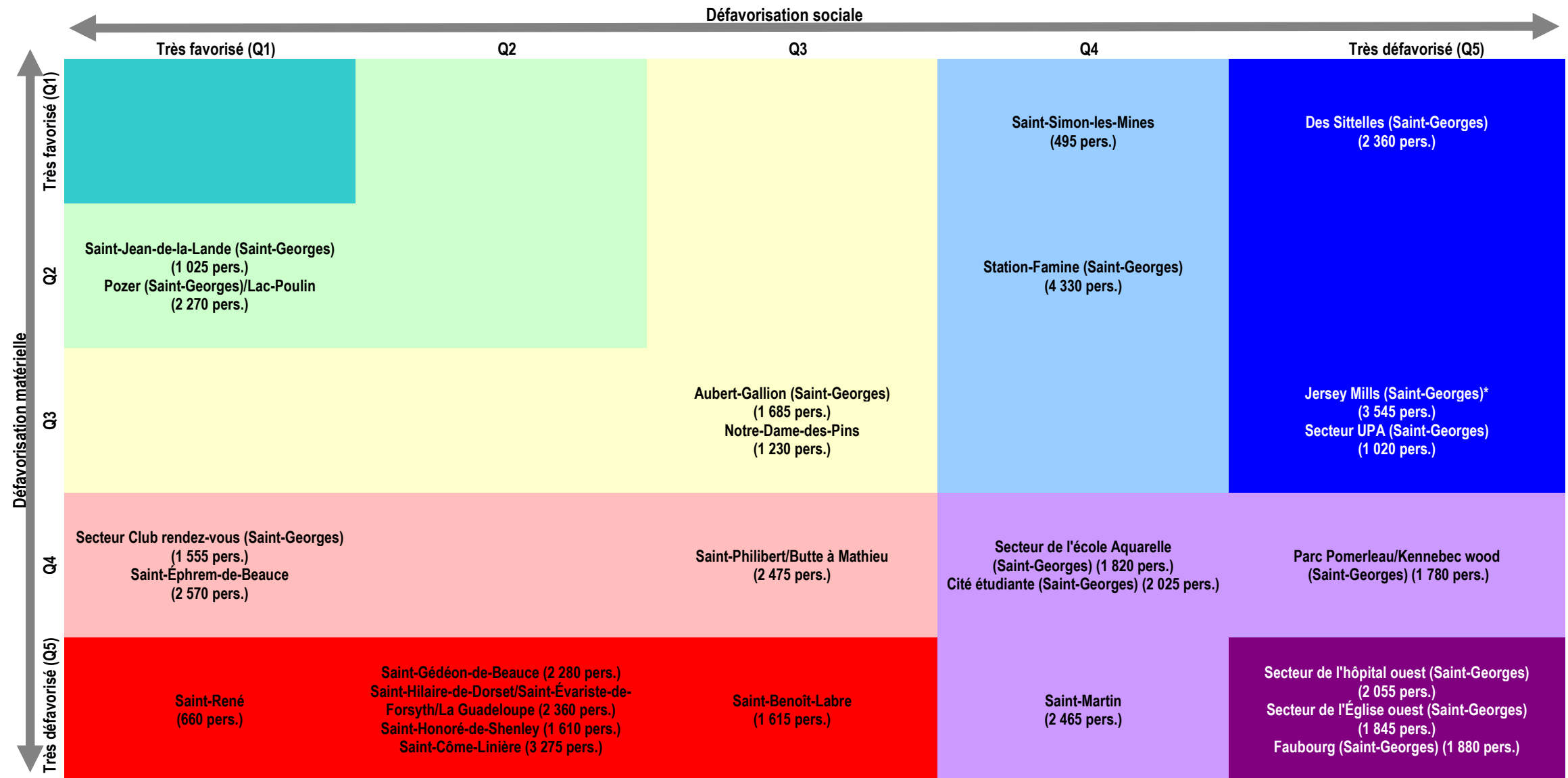
* Même nom qu'en 2009 mais territoire modifié en 2016-2017
 () Nombre de communautés locales dans la municipalité

— Limites des zones
 — Limites des communautés locales
 — Limites des municipalités ayant plusieurs communautés locales

□ Données non présentées car le taux global de non réponse (TGN) est supérieur ou égal à 50 %

Source : Statistique Canada, recensement et ENM, 2011, indice calculé par l'INSPQ
 Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

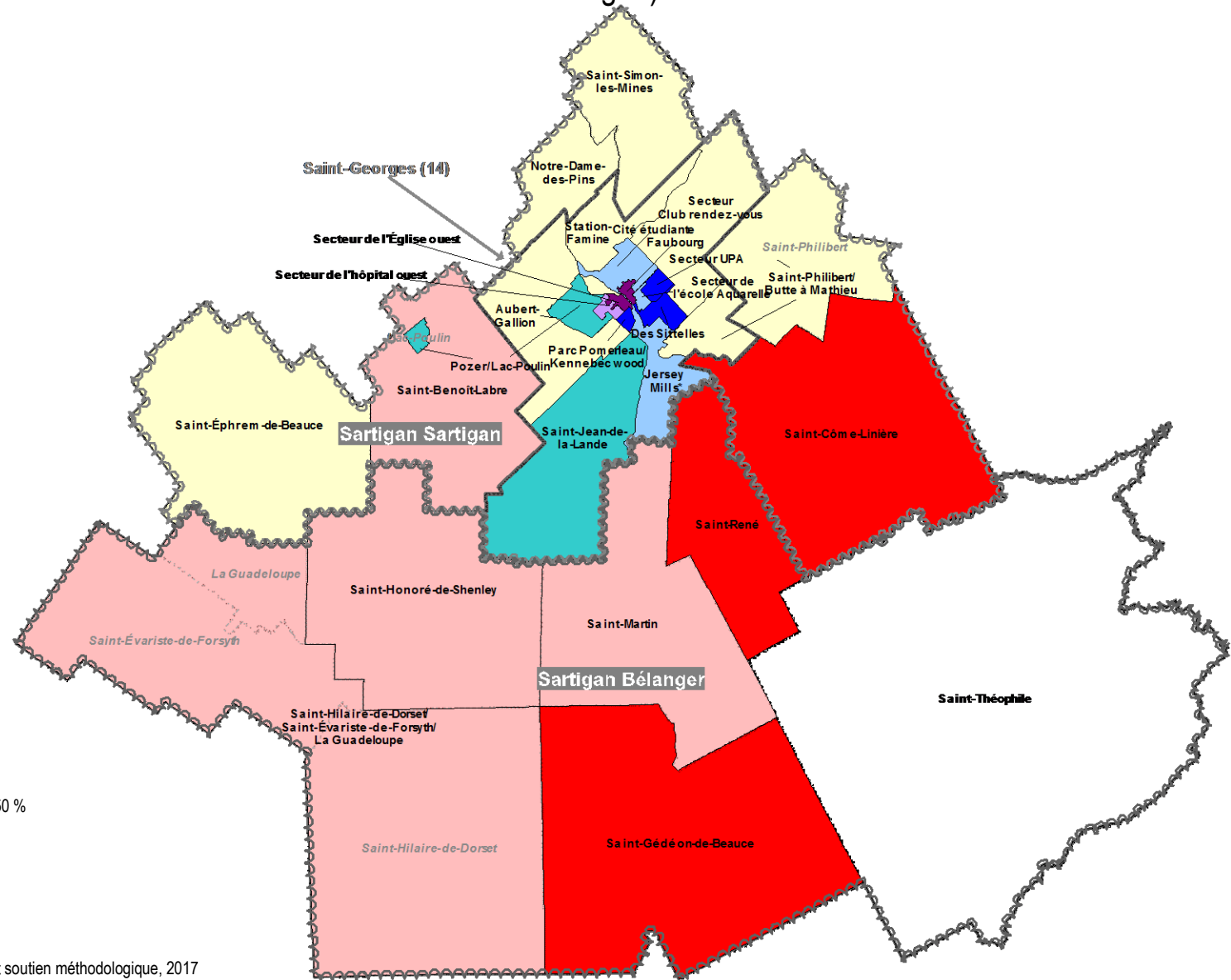
TABEAU 5.1 Communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan selon leur positionnement à l'indice de défavorisation matérielle et sociale, en 2011 (lorsque comparées aux 236 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)



Note: La communauté locale de Saint-Théophile n'est pas présentée car son taux global de non-réponse (TGN) est supérieur ou égal à 50 %.

CARTE 5.2 Indice défavorisation matérielle et sociale, pour les 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan, en 2011 (lorsque comparées aux 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan)

		Défavorisation sociale			
		Très favorisé (Q1)		Très défavorisé (Q5)	
Défavorisation matérielle	Très favorisé (Q1)	2 7,7%	2 7,7%	1 3,8%	1 3,8%
			2 7,7%	1 3,8%	2 7,7%
		2 7,7%	1 3,8%	2 7,7%	
	Très défavorisé (Q5)	3 11,5%	1 3,8%	1 3,8%	
		2 7,7%	1 3,8%		2 7,7%



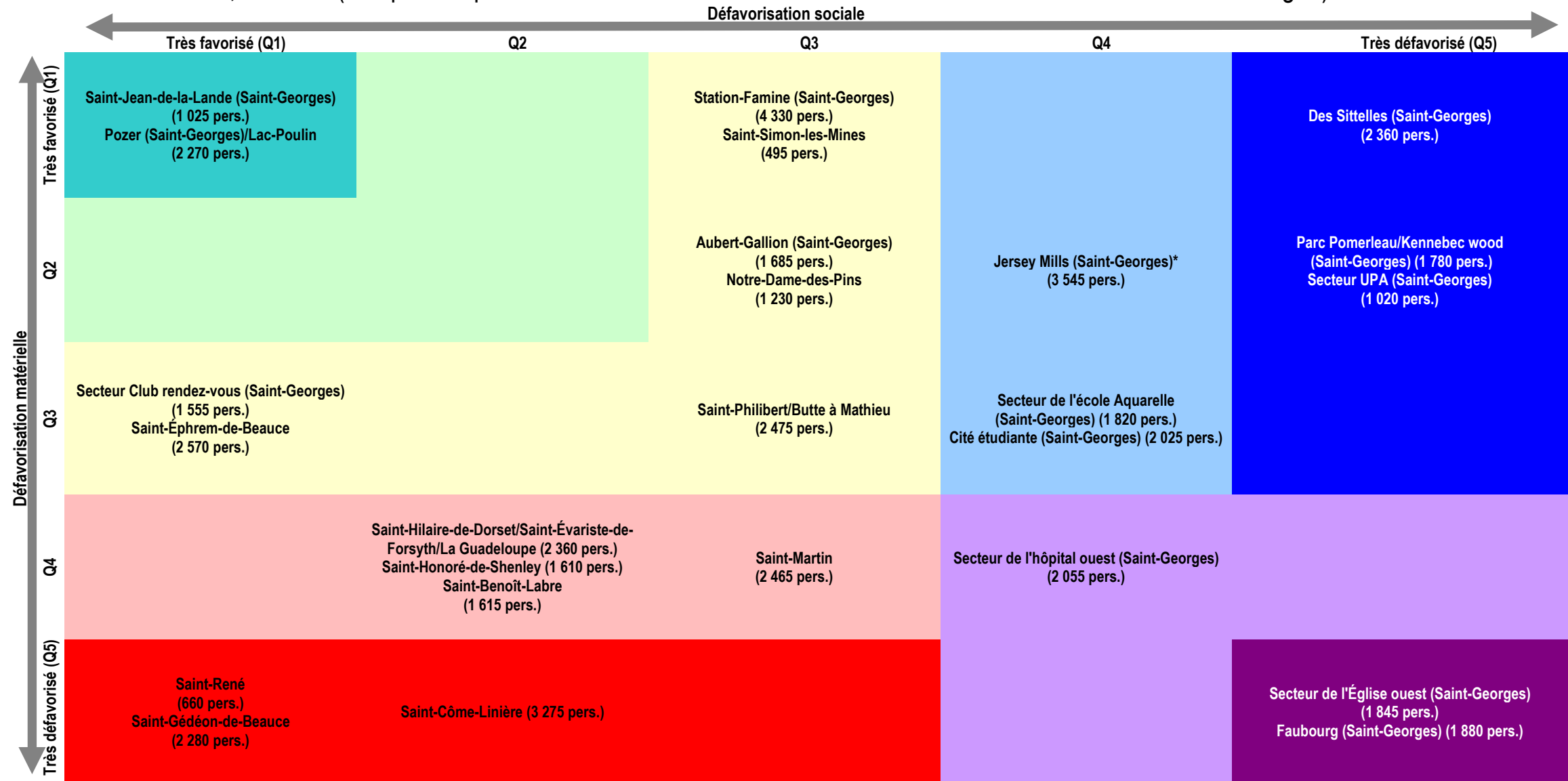
* Même nom qu'en 2009 mais territoire modifié en 2016-2017
() Nombre de communautés locales dans la municipalité

— Limites des zones
— Limites des communautés locales
— Limites des municipalités ayant plusieurs communautés locales

□ Données non présentées car le taux global de non réponse (TGN) est supérieur ou égal à 50 %

Source : Statistique Canada, recensement et ENM, 2011, indice calculé par l'INSPQ
Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

TABLEAU 5.2 Communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan selon leur positionnement à l'indice de défavorisation matérielle et sociale, en 2011 (lorsque comparées aux 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan)



Note: La communauté locale de Saint-Théophile n'est pas présentée car son taux global de non-réponse (TGN) est supérieur ou égal à 50 %.

TABLEAU 5.3 Indice de défavorisation matérielle et sociale et données de ses composantes, pour les 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan, en 2011

Zone	Nom de la communauté	Données ajustées** de la composante matérielle			Données ajustées** de la composante sociale			Lorsque comparées aux 236 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches			Lorsque comparées aux 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan		
		Inoccupation % ajusté	Aucun certificat, diplôme ou grade % ajusté	Revenu total personnel moyen \$ ajusté	Personnes seules % ajusté	Personnes séparées, divorcées ou veuves % ajusté	Familles mono-parentales** % brut	Défavorisation matérielle (quintiles)	Défavorisation sociale (quintiles)	Indice de défavorisation matérielle et sociale (quintiles)	Défavorisation matérielle (quintiles)	Défavorisation sociale (quintiles)	Indice de défavorisation matérielle et sociale (quintiles)
Beauce-Sartigan Bélanger	Saint-René	42,9	35,2	25 598	13,1	14,7	7,7	Q5 Très défavorisé	Q1 Très favorisé	Q5-Q1	Q5 Très défavorisé	Q1 Très favorisé	Q5-Q1
	Saint-Théophile				13,9	15,5	11,1						
	Saint-Gédéon-de-Beauce	40,0	43,0	28 189	11,1	15,2	13,0	Q5 Très défavorisé	Q2 Favorisé	Q5-Q2	Q5 Très défavorisé	Q1 Très favorisé	Q5-Q1
	Saint-Hilaire-de-Dorset/Saint-Évariste-de-Forsyth/La Guadeloupe	34,7	38,8	27 308	16,3	16,7	11,4	Q5 Très défavorisé	Q2 Favorisé	Q5-Q2	Q4 Défavorisé	Q2 Favorisé	Q4-Q2
	Saint-Honoré-de-Shenley	30,8	35,5	25 569	12,5	15,1	12,8	Q5 Très défavorisé	Q2 Favorisé	Q5-Q2	Q4 Défavorisé	Q2 Favorisé	Q4-Q2
	Saint-Martin	36,9	41,1	28 096	14,9	18,0	15,3	Q5 Très défavorisé	Q4 Défavorisé	Q5-Q4	Q4 Défavorisé	Q3 Moyen	Q4-Q3
	Beauce-Sartigan Bélanger	36,6	40,5	27 155***	13,4	16,6	12,7	na	na	na	na	na	na
Beauce-Sartigan Sartigan	Station-Famine (Saint-Georges)	33,9	21,7	37 502	14,9	19,5	12,1	Q2 Favorisé	Q4 Défavorisé	Q2-Q4	Q1 Très favorisé	Q3 Moyen	Q1-Q3
	Aubert-Gallion (Saint-Georges)	39,1	22,4	35 021	12,9	18,6	10,7	Q3 Moyen	Q3 Moyen	Q3-Q3	Q2 Favorisé	Q3 Moyen	Q2-Q3
	Saint-Jean-de-la-Lande(Saint-Georges)	32,8	15,0	31 142	6,8	17,7	9,7	Q2 Favorisé	Q1 Très favorisé	Q2-Q1	Q1 Très favorisé	Q1 Très favorisé	Q1-Q1
	Pozer (Saint-Georges)/Lac-Poulin	29,8	18,2	36 479	9,2	15,2	10,1	Q2 Favorisé	Q1 Très favorisé	Q2-Q1	Q1 Très favorisé	Q1 Très favorisé	Q1-Q1
	Secteur de l'hôpital ouest (Saint-Georges)	41,9	35,3	27 104	20,0	19,6	19,3	Q5 Très défavorisé	Q5 Très défavorisé	Q5-Q5	Q4 Défavorisé	Q4 Défavorisé	Q4-Q4
	Parc Pomerleau/Kennebec wood (Saint-Georges)	45,0	28,5	32 134	18,0	21,6	20,2	Q4 Défavorisé	Q5 Très défavorisé	Q4-Q5	Q2 Favorisé	Q5 Très défavorisé	Q2-Q5
	Secteur de l'Église ouest (Saint-Georges)	48,1	40,3	25 496	25,9	23,2	25,3	Q5 Très défavorisé	Q5 Très défavorisé	Q5-Q5	Q5 Très défavorisé	Q5 Très défavorisé	Q5-Q5
	Jersey Mills (Saint-Georges)*	35,8	30,0	35 879	16,0	21,4	17,7	Q3 Moyen	Q5 Très défavorisé	Q3-Q5	Q2 Favorisé	Q4 Défavorisé	Q2-Q4
	Des Sittelles (Saint-Georges)	37,5	16,8	41 620	19,8	19,9	16,2	Q1 Très favorisé	Q5 Très défavorisé	Q1-Q5	Q1 Très favorisé	Q5 Très défavorisé	Q1-Q5

Zone	Nom de la communauté	Données ajustées** de la composante matérielle			Données ajustées** de la composante sociale			Lorsque comparées aux 236 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches			Lorsque comparées aux 26 communautés locales du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan		
		Inoccupation	Aucun certificat, diplôme ou grade	Revenu total personnel moyen	Personnes seules	Personnes séparées, divorcées ou veuves	Familles mono-parentales**	Défavorisation matérielle	Défavorisation sociale	Indice de défavorisation matérielle et sociale	Défavorisation matérielle	Défavorisation sociale	Indice de défavorisation matérielle et sociale
		% ajusté	% ajusté	\$ ajusté	% ajusté	% ajusté	% brut	(quintiles)	(quintiles)	(quintiles)	(quintiles)	(quintiles)	(quintiles)
Beauce-Sartigan	Secteur de l'école Aquarelle (Saint-Georges)	41,8	29,1	26 662	19,5	21,1	14,7	Q4 Défavorisé	Q4 Défavorisé	Q4-Q4	Q3 Moyen	Q4 Défavorisé	Q3-Q4
	Faubourg (Saint-Georges)	54,7	37,7	21 911	37,5	24,8	25,6	Q5 Très défavorisé	Q5 Très défavorisé	Q5-Q5	Q5 Très défavorisé	Q5 Très défavorisé	Q5-Q5
	Cité étudiante (Saint-Georges)	40,2	31,3	29 183	20,6	20,5	14,5	Q4 Défavorisé	Q4 Défavorisé	Q4-Q4	Q3 Moyen	Q4 Défavorisé	Q3-Q4
	Secteur Club rendez-vous (Saint-Georges)	37,7	29,5	30 332	8,0	14,0	13,7	Q4 Défavorisé	Q1 Très favorisé	Q4-Q1	Q3 Moyen	Q1 Très favorisé	Q3-Q1
	Secteur UPA (Saint-Georges)	38,5	19,7	30 427	25,9	23,5	24,6	Q3 Moyen	Q5 Très défavorisé	Q3-Q5	Q2 Favorisé	Q5 Très défavorisé	Q2-Q5
	Saint-Philibert/Butte à Mathieu	37,3	32,9	28 791	18,0	18,9	10,1	Q4 Défavorisé	Q3 Moyen	Q4-Q3	Q3 Moyen	Q3 Moyen	Q3-Q3
	Ville de Saint-Georges excluant Lac-Poulin et Saint-Philibert	38,3	28,5	32 170	18,5	20,5	15,7	na	na	na	na	na	na
	Saint-Côme-Linière	41,0	39,0	27 224	13,4	15,9	11,5	Q5 Très défavorisé	Q2 Favorisé	Q5-Q2	Q5 Très défavorisé	Q2 Favorisé	Q5-Q2
	Saint-Benoît-Labre	40,4	37,4	27 953	13,7	18,7	11,2	Q5 Très défavorisé	Q3 Moyen	Q5-Q3	Q4 Défavorisé	Q2 Favorisé	Q4-Q2
	Saint-Éphrem-de-Beauce	30,9	37,1	32 009	10,1	14,4	9,6	Q4 Défavorisé	Q1 Très favorisé	Q4-Q1	Q3 Moyen	Q1 Très favorisé	Q3-Q1
	Notre-Dame-des-Pins	34,7	29,2	32 447	10,8	20,3	12,3	Q3 Moyen	Q3 Moyen	Q3-Q3	Q2 Favorisé	Q3 Moyen	Q2-Q3
	Saint-Simon-les-Mines	37,8	16,8	46 314	12,3	19,6	10,3	Q1 Très favorisé	Q4 Défavorisé	Q1-Q4	Q1 Très favorisé	Q3 Moyen	Q1-Q3
	Beauce-Sartigan incluant Saint-Georges	37,8	30,3	32 251***	17,0	19,6	14,5	na	na	na	na	na	na
MRC de Beauce-Sartigan	37,5	32,3	30 939	16,3	19,0	14,1	na	na	na	na	na	na	
Chaudière-Appalaches	36,4	24,7	33 666	14,8	17,9	12,9	na	na	na	na	na	na	

* Même nom qu'en 2009 mais territoire modifié en 2016-2017

** La majorité des données des deux composantes sont ajustées pour éliminer l'effet de l'âge et du genre. Dans les autres sections, elles sont présentées en données brutes. Un seul indicateur, les familles monoparentales, est une proportion brute et sa donnée peut varier légèrement d'un tableau à l'autre dû aux arrondissements. Un taux ajusté permet de voir si c'est une autre caractéristique que l'âge et que le sexe qui fait qu'une communauté est à une position plutôt qu'à une autre.

*** La donnée de Saint-Côme-Linière est dans Beauce-Sartigan Bélanger pour le revenu seulement.

Na : Non applicable, car la répartition en quintiles a été effectuée sur les communautés et non sur les territoires plus grands que sont les zones, la MRC ou la région.

Note : Les données de l'indice de défavorisation matérielle est sociale de la communauté locale de Saint-Théophile ne sont pas présentées car son taux global de non-réponse (TGN) est supérieur ou égal à 50 %.

Source : Statistique Canada, recensement 2011 pour la composante sociale et ENM 2011 pour la composante matérielle, indice (et ses composantes) calculé par l'INSPQ

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

*Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches*

Québec 

www.cisss-ca.gouv.qc.ca